



Rapport annuel 2020
sur le prix et la qualité du service public de
prévention et de gestion des déchets
ménagers et assimilés

SOMMAIRE

A -	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS	4
1.	LE TERRITOIRE DESSERVI EN 2020	4
1-1	<i>Le périmètre</i> :	4
1-2	<i>La population desservie</i>	5
2.	LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : ORGANISATION ET FREQUENCE	5
2.1	<i>la collecte des ordures ménagères – secteur PORNIC (Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz)</i>	5
2.2	<i>la collecte des ordures ménagères – secteur CŒUR PAYS DE RETZ (Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaléons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue)</i>	6
2.3	<i>la collecte des ordures ménagères – fait marquants 2020</i>	6
3.	LA COLLECTE SELECTIVE : ORGANISATION ET FREQUENCE DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES, DES PAPIERS ET DU VERRE	7
3-1	<i>La collecte en porte à porte des emballages sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz</i>	7
3-2	<i>La collecte en apport volontaire des emballages, des papiers et du verre</i>	8
4.	TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF	11
4-1	<i>Tonnages d’ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz</i>	11
4-2	<i>Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles (sur population DGF)</i>	12
4-3	<i>Qualité des emballages collectés</i>	14
5.	AUTRES COLLECTES	16
5-1	<i>La collecte sélective des textiles</i>	16
5-2	<i>La collecte des encombrants</i>	16
6.	LES DECHETERIES	18
6-1	<i>Situation et horaires d’ouverture des déchèteries</i>	18
6-2	<i>Faits marquants en 2020 dans l’organisation des déchèteries</i>	19
6-3	<i>Fréquentation des déchèteries</i>	20
6-4	<i>Tonnages des déchets collectés en déchèteries</i>	22
6-5	<i>Ratios par habitant sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie (à partir de la population DGF)</i>	29
6-6	<i>Bilan de la prestation de broyage et évacuation des déchets verts des déchèteries de Pont Béranger et Launay</i>	29
6-7	<i>Avancement des projets de construction des nouvelles déchèteries de Saint Hilaire de Chaléons (Pont Béranger 2) et de la Plaine sur Mer (La Génrière 2)</i>	29
7.	COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC	30
7-1	<i>Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations</i>	30
7-2	<i>Les déchets produits dans les campings</i>	32
B -	PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	34
1.	ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES FLUX A COLLECTER ET A TRAITER	35
1-1	<i>Soutien au compostage individuel</i> :	35
1-2	<i>Soutien au compostage de quartier</i> :	35
1-3	<i>Stop Pub</i>	35
1-4	<i>Ressourcerie l’Atelier Retz Emploi</i>	36

1-5 Site Internet de dons et vente d'objets <i>www.retzcup.fr</i>	37
1-6 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri	37
1-7 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010	40
2. MESURE DE PREVENTION DE LA SECURITE DANS LA COLLECTE ET LE TRANSPORT	40
C - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	41
1. NATURE ET LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT	41
1-2 Valorisation des papiers.....	41
1-3 Valorisation des emballages.....	41
1-4 Valorisation du verre.....	41
1-5 Devenir des déchets collectés en déchèterie.....	41
1-6 Traitement des ordures ménagères.....	42
2. DONNEES 2020 DU FONCTIONNEMENT DE L'ECO CENTRE	43
3. SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE L'AIGUILLON.....	46
4. SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DES 6 PIECES	46
5. TAUX GLOBAL DE VALORISATION MATIERE ET VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ADMIS EN ISDND	47
D - INDICATEURS FINANCIERS.....	48
1. MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION.....	48
2. PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT	48
2-1 Prestations de collecte	48
2-2 Prestations d'exploitation des déchèteries	49
2-3 Prestations de traitement des ordures ménagères.....	52
3. MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DEPENSES LIEES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE	53
4. MODALITES DE FINANCEMENT	54
4-1 Modalités de financement sur le secteur <i>PORNIC</i>	54
4-2 Modalités de financement sur le secteur <i>CŒUR PAYS DE RETZ</i>	55
4-3 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.....	56
5. COUT COMPLET AIDE PAR ETAPE TECHNIQUE	56
5-1 Coût complet aidé « collecte et tri »	56
5-2 Coût complet aidé « traitement des OM ».....	57
5-3 Coût complet aidé « déchèterie »	58
ANNEXE 2	60

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz pour l'année 2020.

A - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

1. Le territoire desservi en 2020

A compter du 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, nouvelle collectivité issue de la fusion des Communautés de Communes de CŒUR PAYS DE RETZ et de PORNIC, reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Elle est composée de 15 communes : Chaumes en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Rouans, Vue, Cheix en Retz, Port Saint Père, et Sainte Pazanne.

La superficie du territoire est de 453 km² avec 43 km de côtes.

1-1 Le périmètre :

Figure 1 : carte du territoire de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ en 2020



1-2 La population desservie

Tableau 1 : population 2020 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'Intérieur D.G.C.L)

	Population Insee	Population DGF	Résidences secondaires
Chaumes-en-Retz*	6 868	7 015	147
La Bernerie-en-Retz	3 016	5 183	2 167
Chauvé	2 922	3 006	84
Cheix-en-Retz	1 075	1 082	7
Les Moutiers-en-Retz	1 664	2 554	890
La Plaine-sur-Mer	4 351	6 792	2 441
Pornic	15 407	20 451	5 044
Port-Saint-Père	2 955	2 994	39
Préfailles	1 276	2 700	1 424
Rouans	2 993	3 051	58
Saint-Hilaire-de-Chaléons	2 331	2 351	20
Saint-Michel-Chef-Chef	5 078	8 186	3 108
Sainte-Pazanne	6 901	6 935	34
Vue	1 664	1 689	25
Villeneuve-en-Retz	4 982	5 242	260
TOTAL	63 483	79 231	15 748
<i>Dont ex CCP (pop simulée ex Arthon)</i>	<i>42 935</i>	<i>58 470</i>	<i>15 535</i>
<i>Dont ex 3CPR (pop simulée ex Chéméré)</i>	<i>20 548</i>	<i>20 761</i>	<i>213</i>

2. La collecte des ordures ménagères : organisation et fréquence

2.1 – la collecte des ordures ménagères – secteur PORNIC (Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz)

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine toute l'année, exceptée pour la ville haute de Pornic où la collecte deux fois par semaine est maintenue, ainsi que l'été dans les secteurs urbanisés littoraux.

Figure 2 : fréquence de collecte des ordures ménagères – secteur Pornic

Fréquence de collecte des ordures ménagères



L'ensemble des foyers est doté de conteneurs individuels pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis les villages de moins de 10 habitations des communes de Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, Pornic, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz où les usagers disposent de bacs collectifs (point de regroupement).

Tableau 2 : listing des points de regroupement

POINTS DE REGROUPEMENT : SECTEUR DE PORNIC	NOMBRE DE POINTS DE REGROUPEMENT
CHAUMES EN RETZ – secteur ARTHON EN RETZ	21
CHAUVE	46
PORNIC	33
SAINT MICHEL CHEF CHEF	17
VILLENEUVE EN RETZ	74
TOTAL GENERAL	191

Le secteur de la Ville Haute de Pornic continue à être collecté en sac (sauf résidents pouvant remiser les bacs). Le territoire de Pornic est découpé en 11 secteurs de collecte (*annexe 1*). Le territoire de La Plaine sur Mer et de St Michel Chef Chef sont découpés respectivement en deux et quatre secteurs collectés à la même fréquence mais à des jours différents (*annexe 1*). Les communes de la Bernerie en Retz et des Moutiers en Retz sont composées de deux secteurs depuis octobre 2015 (*annexe 1*).

2.2 – la collecte des ordures ménagères – secteur CŒUR PAYS DE RETZ (Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaléons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue)

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la collecte des ordures ménagères a lieu une fois tous les quinze jours aux mêmes jours que la collecte des bacs à couvercle jaune. Cette réorganisation a pour objectif de réduire l’empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées des camions bennes et d’optimiser le coût de cette collecte.

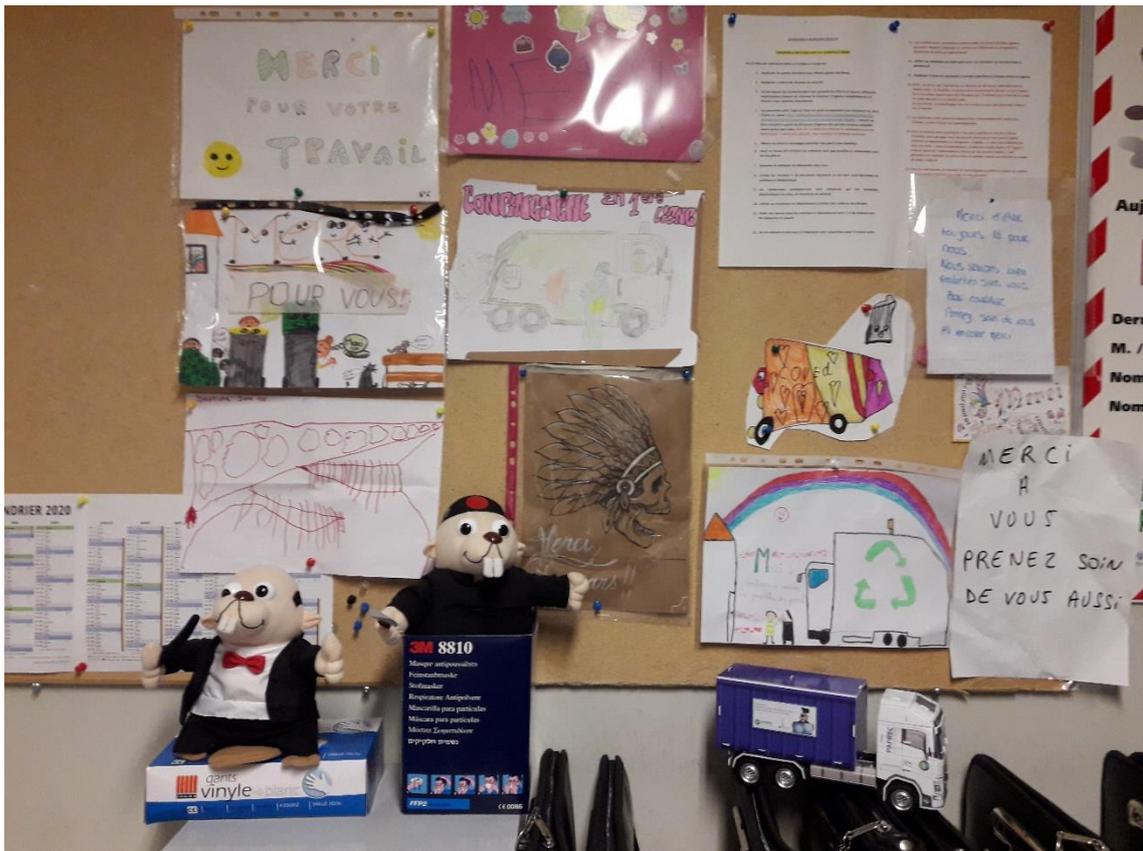
L'ensemble des foyers est doté de bacs à couvercle vert pour la collecte de leurs ordures ménagères (avec puce intégrée pour compter le nombre de levées effectuées dans l’année).

Le territoire est découpé en secteurs de collecte (*annexe 1*).

2.3 – la collecte des ordures ménagères – fait marquants 2020

Le début de l’année 2020 a été marquée par de nouvelles tournées de collecte avec l’arrivée de Villeneuve-en-Retz. A partir de mars, la collecte des déchets a été impacté par le COVID. Le service public a été maintenu pendant les deux périodes de confinement et ce malgré les risques. Le prestataire de collecte a été confronté lors du premier confinement à des difficultés de fournitures de de masques et a dû se réorganiser en interne pour mettre en œuvre l’ensemble des mesures barrières afin de réduire les risques de transmission du virus et de mise « en quarantaine » des agents. L’ensemble des opérations de collecte ont été maintenues sur tout le territoire. Fait notable, des messages et dessins bienveillants et encourageants ont été laissé aux agents lors du premier confinement.

Figure 3 : messages trouvés sur les poubelles lors du confinement de mars/avril 2020



3. La collecte sélective : organisation et fréquence de la collecte des emballages, des papiers et du verre

3-1 La collecte en porte à porte des emballages sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération est passée en « **extension des consignes de tri** », c'est-à-dire le tri dans le bac jaune de l'ensemble des emballages en plastiques, acier, aluminium et cartons.

Figure 4 : les nouvelles consignes de tri des emballages depuis le 1^{er} janvier 2018



Pour la collecte des emballages, l'ensemble des foyers est doté de conteneur à couvercle jaune ou sacs jaunes pour le secteur PORNIC et de conteneur à couvercle jaune sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ.

La collecte des emballages a lieu tous les 15 jours, semaines paires ou impaires du calendrier en fonction du secteur de collecte.

Tableau 3: fréquence de collecte des flux en porte à porte

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHAUMES-EN-RETZ	Arthon-en-Retz			●●			
	Chéméré Secteur 1				●●		
	Chéméré Secteur 2	●●					
CHAUVE					●	●	
CHEIX-EN-RETZ		●●					
LA BERNERIE-EN-RETZ	Secteur 1	●			●●		
	Secteur 2	●			●		
LA PLAINE-SUR-MER	Secteur 1		○				●●
	Secteur 2						●●
LES MOUSSIERS-EN-RETZ	Secteur 1		●●			○	
	Secteur 2		●●				
PORNIC	Secteur 1	●			●●		
	Secteur 2	●			○●		
	Secteur 3		●			○●	
	Secteur 4		●			○●	
	Secteur 5	●	●				
	Secteur 6	●	●				
	Secteur 7			●●			○
	Secteur 8	○		●●		●●	
	Secteur 9			●●		●●	
	Secteur 10				●●	●●	
	Secteur 11				●●		
PORT-SAINT-PÈRE	Secteur 1	●●					
	Secteur 2		●●				
	Secteur 3					●●	
PREFAILLES			●●				○
				●●			
ROUANS	Secteur 1			●●	●●		
	Secteur 2			●●	●●		
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	Secteur 1			●●	●●		
	Secteur 2			●●	●●		
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	Secteur 1	●				○●●	
	Secteur 2	○				●●●	
	Secteur 3					●●●	
	Secteur 4				●	●●●	
SAINTE-PAZANNE	Secteur 1					●●●	
	Secteur 2					●●●	
VILLENEUVE-EN-RETZ	Secteur 1	●		●			
	Secteur 2		●	●			
VUE	Secteur 1		●●	●			
	Secteur 2		●●	●			

●● Collecte des ordures ménagères toute l'année en C0,5
 ● Collecte des ordures ménagères toute l'année en C1
 ○ Collecte supplémentaire des ordures ménagères du 1er juillet au 31 août C2
 ●● Collecte des emballages semaines paires C0,5
 ●● Collecte des emballages semaines impaires C0,5

3-2 La collecte en apport volontaire des emballages, des papiers et du verre

La collecte des verres, des papiers se fait en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

Le secteur PORNIC dispose également de colonnes d'apport volontaire pour les emballages.

La Communauté d'agglomération est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires. De ce fait, un réseau de colonnes enterrées et semi-enterrées pour la collecte des verres, papiers, emballages et ordures ménagères a été mis en place afin de permettre aux estivants de déposer leurs déchets lors de leurs visites ou séjours sur le territoire

et au moment de leur départ. La collectivité déploie depuis 2016 de manière modérée ce type de mobilier sur des sites stratégiques.

Figure 5 : consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire



Tableau 4: nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings)

COLONNES ENTERREES ET SEMI-ENTERREES	NOMBRE DE SITES	VERRE	EMBALLAGES	PAPIER	OM
LA BERNERIE-EN-RETZ	4	4	4	4	4
LA PLAINE-SUR-MER	7	7	7	7	7
LES MOUTIERS EN RETZ	2	2	2	2	2
PORNIC	10	10	10	10	9
PREFAILLES	4	4	4	4	4
SAINTE-PAZANNE	2	2	0	1	0
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	5	5	5	5	5
TOTAL GENERAL	34	34	32	33	31

COLONNES AERIENNES	NOMBRE D'EMPLACEMENTS	VERRE	EMBALLAGES	PAPIER
CHAUMES EN RETZ (ARTHON EN RETZ)	12	12	3	11
CHAUMES EN RETZ (CHEMERE)	6	6	0	6
CHAUVE	11	11	2	11
CHEIX EN RETZ	4	4	0	4
LA BERNERIE-EN-RETZ	13	13	6	12
LA PLAINE-SUR-MER	10	10	2	9
LES MOUTIERS-EN-RETZ	5	5	1	5
PORNIC	48	48	9	45
PORT SAINT PÈRE	11	11	0	11
PREFAILLES	9	9	5	8
ROUANS	13	13	0	12
SAINT HILAIRE DE CHALEONS	10	10	0	9

SAINTE PAZANNE	16	16	0	15
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	15	15	4	15
VILLENEUVE-EN-RETZ	14	14	7	14
VUE	7	7	0	7
TOTAL GENERAL	204	204	39	194

4. Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

4-1 Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

En 2020 ont été collectées **14 858 tonnes d'ordures ménagères** (dont 895 tonnes en apport volontaire) sur le territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ contre 13815 tonnes en 2019 soit une hausse de 7,55%. L'arrivée de la commune de Villeneuve en Retz au 1^{er} janvier 2020 contribue en grande partie à cette hausse.

En 2020, ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire **4415 tonnes de verre**, **1296 tonnes de papiers** et **2 851 tonnes d'emballages** sur le territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ.

Tableau 5 : tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2020 sur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES		OM	
	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020
Totaux Porte à porte + Apport volontaire	3951,14	4415,14	1258,16	1295,82	2495,74	2 850,54	13814,76	14857,65
Variation entre 2019 et 2020 (%)		11,74%		2,99%		14,22%		7,55%

Tableau 6 : tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2020 sur le secteur PORNIC (Chaumes en Retz – secteur Arthon, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, la Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef, et Villeneuve-en-Retz)

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES		OM	
	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020
Porte à porte	-	-	-	-	1603,76	1875,66	10744,07	11680,89
Apport volontaire	2966,60	3373,38	901,28	946,88	259,10	267,80	902,75	894,70
TOTAL	2966,60	3373,38	901,28	946,88	1862,86	2143,46	11646,82	12575,59
Variation entre 2018 et 2019 (%)		13,71%		5,06%		15,06%		7,97%

Tableau 7 : tonnages d'ordures ménagères et des recyclables collectées en 2020 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ (Chaumes en Retz – secteur Chéméré, Cheix en Retz, Rouans, St Hilaire de Chaléons, Ste Pazanne, Port St Père, Vue)

	VERRE		PAPIERS		EMBALLAGES RECYCLABLES		OM	
	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020	Année 2019	Année 2020
Porte à porte	-	-	-	-	604,38	692,52	2167,94	2282,06
Apport volontaire	984,54	1041,76	356,88	348,94	28,50	14,56	-	-
TOTAL	984,54	1041,76	356,88	348,94	632,88	707,08	2167,94	2282,06
Variation entre 2018 et 2017 (%)		5,81%		-2,22%		11,72%		5,26%

4-2 Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles (sur population DGF)

Tableau 8 : ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2019 et 2020 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz

	2019 (72 877 habitants)	2020 (79 231 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	189,56 kg/an	187,52 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	105,73 kg/an	108,05 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	54,22 kg/an	55,72 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	17,26 kg/an	16,35 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	34,25 kg/an	35,98 kg/an	

Tableau 9 : ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2019 et 2020 sur le secteur PORNIC

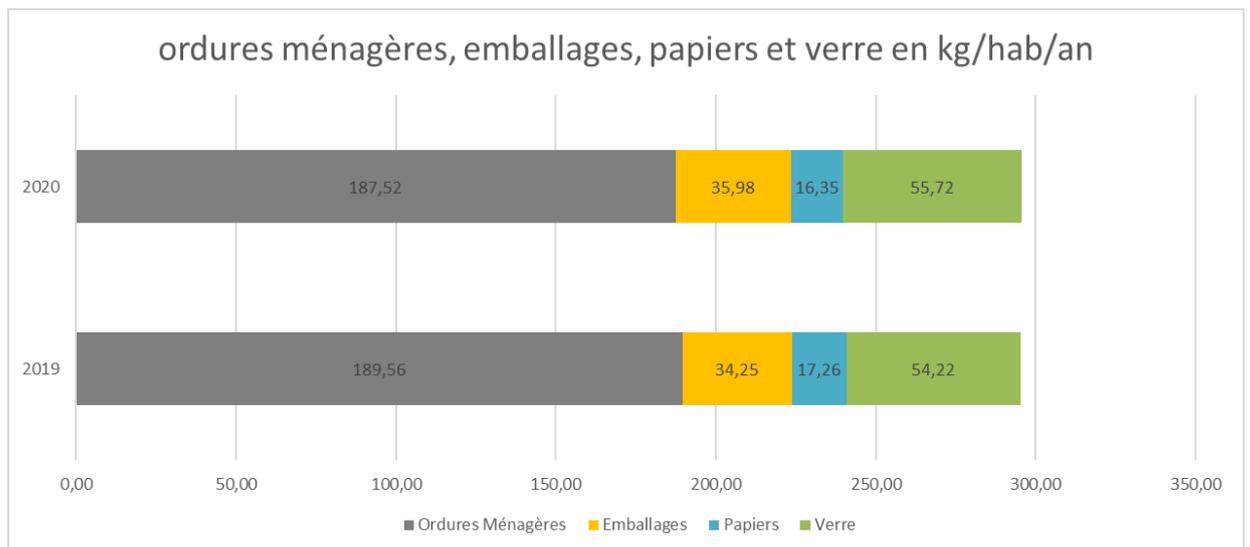
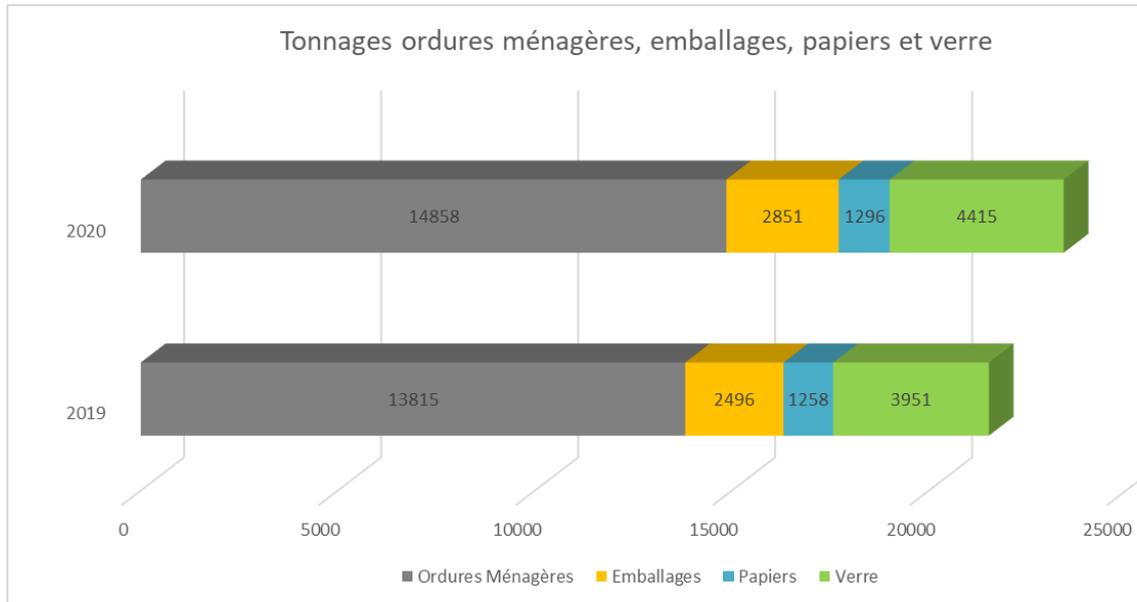
	2019 (52 369 habitants)	2020 (58 470 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	222,40 kg/an	215,08 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	109,43 kg/an	110,54 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	56,65 kg/an	57,69 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	17,21 kg/an	16,19 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	35,57 kg/an	36,66 kg/an	

Tableau 10 : ratio par habitant DGF d'ordures ménagères et tri sélectif 2019 et 2020 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	2019 (20 508 habitants)	2020 (20 761 habitants)	Objectif du Plan en 2025
Ratio ordures ménagères par habitant	105,71 kg/an	109,92 kg/an	124,20 kg/hab./an
Ratio collecte recyclables par habitant	96,27 kg/an	101,05 kg/an	102,10 kg/hab./an
Dont ratio Verre par habitant	48,01 kg/an	50,18 kg/an	40,5 kg/hab./an
Dont ratio Papiers par habitant	17,40 kg/an	16,81 kg/an	61,60 kg/hab./an
Dont ratio Emballages par habitant	30,86 kg/an	34,06 kg/an	

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ introduit un biais dans le calcul des ratios, de ce fait c'est la population DGF qui est choisie pour ce calcul.

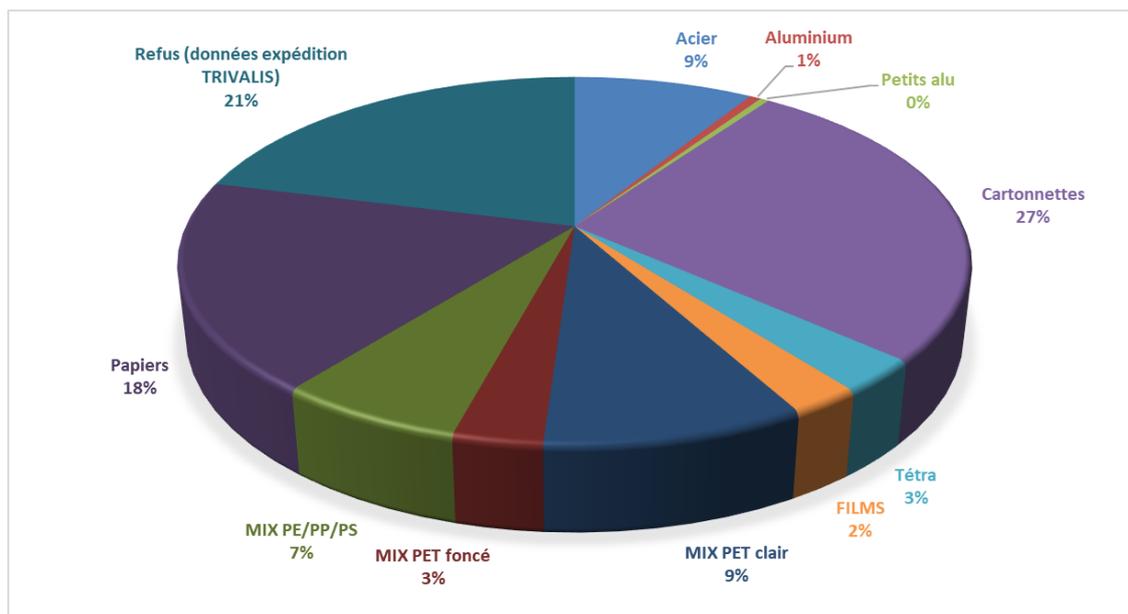
Figure 6 : évolution des tonnages globaux OM et tri sélectif entre 2019 et 2020



4-3 Qualité des emballages collectés

Le tableau suivant montre la répartition des tonnages recyclés du bac jaune en fonction des matières présente et du tri effectué sur le centre de tri de la Vendée.

Figure 7 : composition des emballages collectés en 2020



Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2020 sur les tonnages d'emballages collectés. Deux données sont présentées, les refus « vrais » hors papiers résiduels et les refus incluant les papiers résiduels. Ces papiers déposés dans les bacs jaunes suivent le circuit de tri des emballages alors qu'ils pourraient être directement recyclés via le circuit de recyclage du papier.

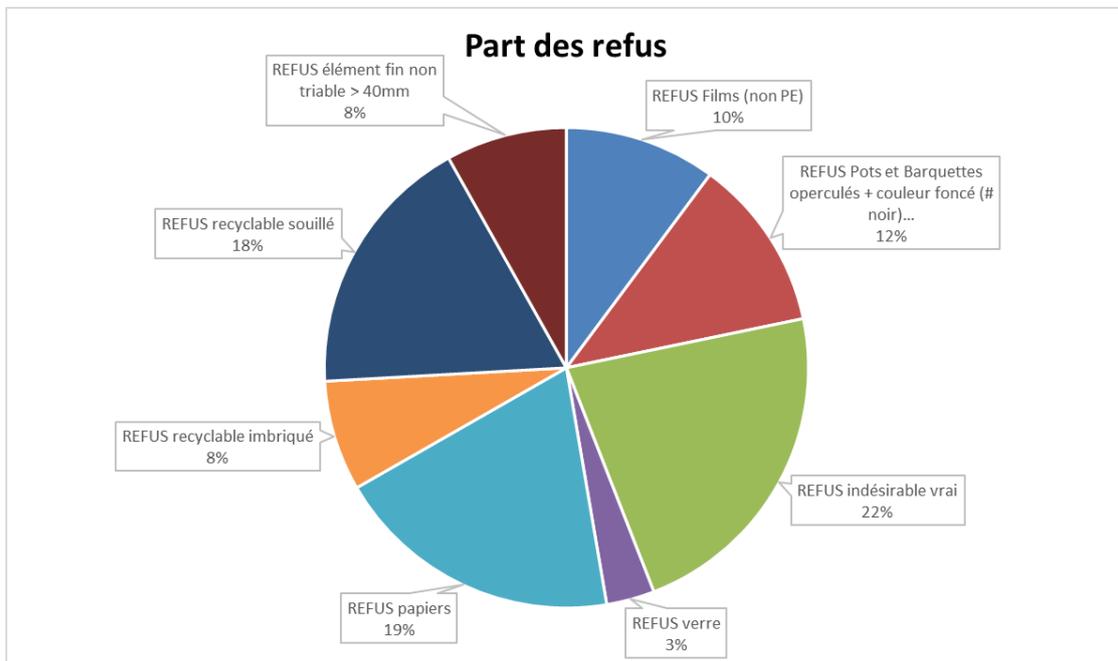
Tableau 11 : taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2020 (flux entrant) sur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et comparaison avec 2019

	Taux de refus (erreur matière)	Taux de refus réel (sans les papiers résiduels mais avec les emballages en extensions non recyclables)	Taux de refus global (avec les papiers résiduels)
Emballages 2019	14,02 %	19,19 %	31,92 %
Emballages 2020	19,95 %	27,30 %	33,84 %
Evolution	+ 5,93 points	+ 8,11 points	+ 1,92 points

Ces résultats sont obtenus après caractérisation (tri par produit) selon la norme AFNOR X30-437 pour le secteur PORNIC représentatif de l'ensemble des collectes de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ. Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisables par la quantité totale des déchets caractérisés. Le taux de refus correspond aux erreurs de tri du bac jaune. 26,49 % des déchets du bac jaune (erreur de tri matière et papiers résiduels) devraient suivre des filières différentes.

Il s'agit d'un poste d'économie important pour la collectivité. Pour l'année 2020, seulement 3 caractérisations ont été réalisées à cause de la situation sanitaire. Les données sont donc relatives d'un point de vue statistique.

Figure 8 : composition de refus de tri des emballages en 2020



Il est constaté une dégradation de la qualité des emballages collectés entre 2019 et 2020 et une présence encore forte de papiers résiduels particulièrement sur le secteur PORNIC.

5. Autres collectes

5-1 La collecte sélective des textiles

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a conventionné avec la société Le Relais et la Croix Rouge pour l'implantation des colonnes textiles sur le territoire.

50 colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire soit 1 pour 1 584 habitants DGF et permettent aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés. Un contrat est passé avec l'Eco organisme ECO TLC qui soutient financièrement la collectivité pour la collecte et le recyclage des textiles usagés.

Tableau 12 : nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2020.

COLONNES TEXTILES	NOMBRE D'EMPLACEMENTS	NOMBRE DE COLONNES EN PLACE
CHAUMES EN RETZ	4	4
CHAUVE	1	2
CHEIX-EN-RETZ	2	2
LA BERNERIE-EN-RETZ	3	4
LA PLAINE-SUR-MER	2	4
LES MOUTIERS-EN-RETZ	1	2
PORNIC	7	11
PORT-SAINT-PÈRE	3	3
PREFAILLES	0	0
ROUANS	2	2
SAINTE-PAZANNE	5	9
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	4	5
ST HILAIRE DE CHALEONS	1	1
VILLENEUVE-EN-RETZ	3	4
VUE	1	1
TOTAL GENERAL	36	50

Pour l'année 2020, **273,6 tonnes de textiles** ont été collectées soit 4,39 kg/hab/an sur l'ensemble du territoire. A titre de comparaison, 388,10 tonnes ont été collectées en 2019.

Le COVID a fortement impacté les tonnages collectés durant l'année 2020. Les bornes de collecte du Relais et de la Croix Rouge ont été fermées durant la première phase de confinement pendant plus de 2 mois. La collecte a ensuite repris pour le Relais jusqu'à la fin de l'année. Du côté de la Croix Rouge, les vidages des bornes ont été stoppées une seconde fois pour au début du deuxième confinement jusqu'à la fin de l'année.

5-2 La collecte des encombrants

Sont compris dans la dénomination « déchets encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit :

- les ferrailles,
- les mobiliers encombrants tels que lits, tables, armoires, sommiers ou matelas...

Ces déchets doivent être présentés directement au sol la veille du jour de ramassage, à l'endroit de collecte habituelle de présentation des containers. Ils doivent être facilement soulevés par 2 personnes (25kg/personne) et les dépôts ne doivent pas dépasser les 2m³ avec une longueur maximum de 2 m, et un poids n'excédant pas + 50 kg.

La collecte des encombrants se fait sur inscription préalable auprès des services de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ. Seules les communes du secteur

PORNIC (Chaumes en Retz-secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles et St Michel Chef Chef) bénéficient de cette collecte.

Il y a désormais une seule collecte d'encombrants dans l'année.

En 2020, elle a eu lieu du 26 au 30 Octobre au lieu d'une semaine d'avril. Cette collecte a été décalée dans le temps à cause du COVID et du premier confinement. Pendant cette période, la priorité a été donnée aux collectes classiques. De plus, la fermeture des déchèteries et des exutoires finaux empêchait toute évacuation des déchets collectés. **100 foyers** ont été collectés en 2020 pour 106 inscrits, contre 163 en 2019 soit une baisse du nombre d'inscrits. Le nombre d'inscrit est de l'ordre de 1,28 habitants pour mille soit une très faible part de la population.

Tableau 13 : nombre d'inscriptions à la collecte des encombrants 2020

	Total des inscrits en 2020
Chaumes en Retz-Secteur Arthon en Retz	2
Chauvé	7
La Bernerie en Retz	3
La Plaine sur Mer	19
Les Moutiers en Retz	3
Pornic	32
Préfailles	15
St Michel Chef Chef	25
TOTAL	106

6. Les déchèteries

6-1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

En 2020, la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ compte donc **sept déchèteries intercommunales**. Une carte de localisation est présentée en annexe 2.

Tableau 14 : horaires d'ouverture et localisation des déchèteries :

	Basse saison du 01 Novembre au 31 Mars Haute saison du 01 Avril au 31 Octobre	
Déchèterie de la Génrière 2 Lieu-dit La Génrière 44770 LA PLAINE SUR MER	Toute l'année Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h (*Samedi) **	
Déchèterie de la Blavetière ZA de la Blavetière 44210 PORNIC	Du Lundi au Vendredi : 14h-18h Samedi : 8h30-12h30 -/14h-18h	Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h Dimanche : 8h30-12h30 **
Déchèterie des Merles Lieu-Dit le Moulin de la Jarrie 44760 LA BERNERIE EN RETZ	Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30 Lundi et Mercredi : 14h-18h Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h	Du Lundi au Samedi : 8h30-12h30 / 14h-18h
Déchèterie de la Tartinière Lieu-dit La Tartinière 44320 CHAUMES-EN-RETZ	Toute l'année : Lundi et Mercredi : 8h30-12h30 Vendredi: 13h30-17h30 Samedi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30 Fermée le Mardi et Jeudi	
Déchèterie de Launay 44640 ROUANS	Toute l'année : (*) Lundi : 9h-12h / 15h-18h Mercredi : 14h-18h Samedi : 9h-12h / 14h-18h Fermée le Mardi, Jeudi et Vendredi	
Déchèterie du Pont Béranger 44680 ST HILAIRE DE CHALEONS	Toute l'année : Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h-12h / 14h-18h Vendredi : 10h-12h / 14h-17h Fermée le Mardi (* Vendredi après-midi et Samedi)	
Déchèterie des Jaunins ZA des Jaunins Bourgneuf-en-Retz 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ	Toute l'année : Lundi et Vendredi : 9h/12h Mardi, mercredi et samedi : 13h30/17h30 Fermée le jeudi	
**Ouverture aux horaires habituels Lundi de Pâques, 8 mai et Lundi de Pentecôte * Dépôts interdits pour les professionnels et les Services Techniques		

6-2 Faits marquants en 2020 dans l'organisation des déchèteries

Janvier 2020

Intégration d'une nouvelle déchèterie dans le réseau existant

- Déchèterie des Jaunins à Villeneuve en Retz suite à l'intégration de la commune au sein de Pornic aggro Pays de Retz.

Remplacement de la clôture sur la déchèterie de Launay : mise en place d'une clôture rigide sur la toute la façade de la déchèterie.

Figure 9 : clôture de la déchèterie de Launay – janvier 2020



Mars / Avril / Mai / Juin 2020 – Gestion dégradée des déchèteries suite à la pandémie de Covid-19

Fermeture des déchèteries le 16 mars suite au confinement mis en place par le gouvernement dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

25 mars 2020 : réouverture de la déchèterie de la Blavetière pour les professionnels uniquement (3 après-midis par semaine)

Réouverture progressive des déchèteries sur RDV à partir du 30 avril sur rendez-vous (prise de RDV en ligne avec l'outil Infotri) et selon la chronologie suivante :

- ⇒ **Du 30 avril au 9 mai 2020** : réouverture aux particuliers sur RDV de **4 déchèteries** (La Blavetière, les Merles, la Génrière, Pont Béranger) pour le **flux déchets verts uniquement**. Maintien des 3 créneaux professionnels sur la Blavetière (lundi/mercredi et vendredi après-midi)
- ⇒ **A partir du 11 mai 2020**, ouverture des 4 déchèteries **aux autres flux de déchets**. Mise en place 2 créneaux d'ouverture pour les professionnels sur Pont Béranger (mardi et jeudi après-midi)
- ⇒ **A partir du 25 mai 2020**, ouverture des 3 autres déchèteries du territoire sur RDV (Launay, les Jaunins et la Tartinière) **pour tous les types de déchets**.
- ⇒ **A partir du lundi 15 juin**, ouverture de **4 déchèteries sans RDV et pour tous les flux** (Les Merles, Les Jaunins, Launay et la Tartinière).
- ⇒ **A partir du lundi 22 juin**, ouverture de **l'ensemble des déchèteries sans RDV**.

Bilan des appels téléphoniques réceptionnés pour la gestion dégradée des déchèteries durant la période Covid du 16 mars au 22 juin

- ⇒ 10 652 appels / 12 646 ont concerné la gestion des déchèteries

Mai 2020

Déchèterie de la Tartinière : Réfection de la plateforme gravats et déchets verts pour une meilleure évacuation des eaux pluviales.

Figure 10 : plate-forme déchets verts déchèterie de la Tartinière – mai 2020



Octobre 2020

Mise en place de la benne mobilier et aménagement du haut du quai pour permettre le dépôt de déchets verts au sol sur la déchèterie des Jaunins à Villeneuve en Retz.

Novembre 2020

Le 30 novembre 2020, la nouvelle déchèterie de la Génière 2 à la Plaine sur Mer a ouvert ses portes avec un élargissement des horaires d'ouverture. Elle est ouverte dorénavant du lundi au samedi toute l'année de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 25 novembre 2020, 432 mots



6-3 Fréquentation des déchèteries

En 2020, sur le secteur PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, on a comptabilisé **380 573 passages de particuliers** en déchèterie (-20% par rapport à 2019).

Tableau 15 : fréquentation des déchèteries par les particuliers en 2020

Mois	LA BLAVETIERE	LA GENIERE	LA TARTINIERE	LAUNAY	LES MERLES	PONT BERANGER	LES JAUNINS	Total général
Janvier	6746	5821	2173	1440	4408	4475	1300	26363
Février	7503	7848	2372	1370	5319	4890	1785	31087
Mars	4199	3715	1204	750	3183	2340	650	16041
Avril	0	0	0	0	0	0	0	0
Mai	3226	4253	287	378	5070	3099	439	16752
Juin	6792	9863	3384	1497	9554	4356	3071	38517
Juillet	12394	17499	3878	1750	11680	6770	1457	55428
Aout	12509	16739	3275	2405	10560	6461	2265	54214
Septembre	11407	11661	2748	1680	9295	5105	2720	44616
Octobre	12183	12613	2686	1470	8963	6330	2027	46272
Novembre	7091	6581	2691	1760	5767	4635	2352	30877
Décembre	5405	0**	2811	1380	5038	4945	1827	20406
Total général	89129	92340	26222	*15502	73767	*50307	*19454	380573
Rappel Fréquentation 2019	115615	131907	30328	*18782	95999	*66887		459518

*Chiffres estimatifs car les sites de Pont Béranger et Launay et des Jaunins ne possèdent pas de système de comptage automatique en entrée de site

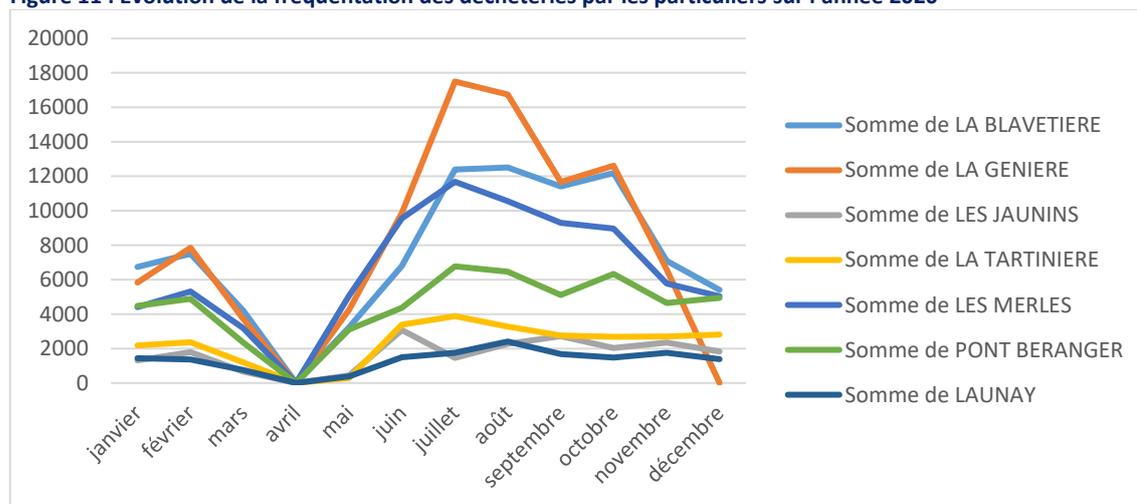
** Pas de données de comptage en décembre sur la Gènière 2 suite à un matériel défectueux

L'année a été marquée par une baisse de la fréquentation qui s'explique par un fonctionnement dégradé des déchèteries dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

La fréquentation a été impactée de mars à juin avec la fermeture des déchèteries puis avec la gestion sur RDV qui a limité le nombre d'utilisateurs sur les sites.

La déchèterie de la Gènière reste néanmoins la déchèterie la plus fréquentée du réseau.

Figure 11 : Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2020



6-4 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Tableau 16 : tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2020

TOTAL DES 7 DECHETERIES	2019	2020 *	% évolu.
AMIANTE	84,7	60,62	-39,72%
BOIS A**		13,82	
BOIS B	2555,3	2217,40	-14,52%
CARTONS	852,29	912,87	6,64%
COQUILLAGE	4	3,6	-11,11%
D3E	608,661	673,358	9,61%
DDS FILIERE	32,059	47,297	32,22%
DDS HF	65,045	66,085	1,57%
DECHETS VERTS	11540,16	12272,54	5,97%
EMBALLAGES	28,5	14,56	-95,74%
FERRAILLES	1135,123	1129,239	-0,52%
GRAVATS	8002,97	7447,94	-7,45%
HUILES MINERALES	30,24	26,32	-14,89%
HUILES VEGETALES	3,89	5,093	23,62%
MOBILIER (données ECO MOBILIER)	1199,65	1286,5	6,75%
PAPIER	92,64	72,96	-29,97%
PILES	4,059	4,335	6,37%
PLACO	56,54	47,16	-19,89%
POLYSTYRENE		0,46	100%
TOUT VENANT	5212,88	5508,18	5,36%
VERRE	201,96	136,04	-48,46%
Total général	31710,667	31946,377	0,74%

*inclus les tonnages de la déchèterie des Jaunins à Villeneuve en Retz

** Tonnage Bois A collecté en décembre 2020 sur la Génrière 2 -Nouvelle filière mise en place -

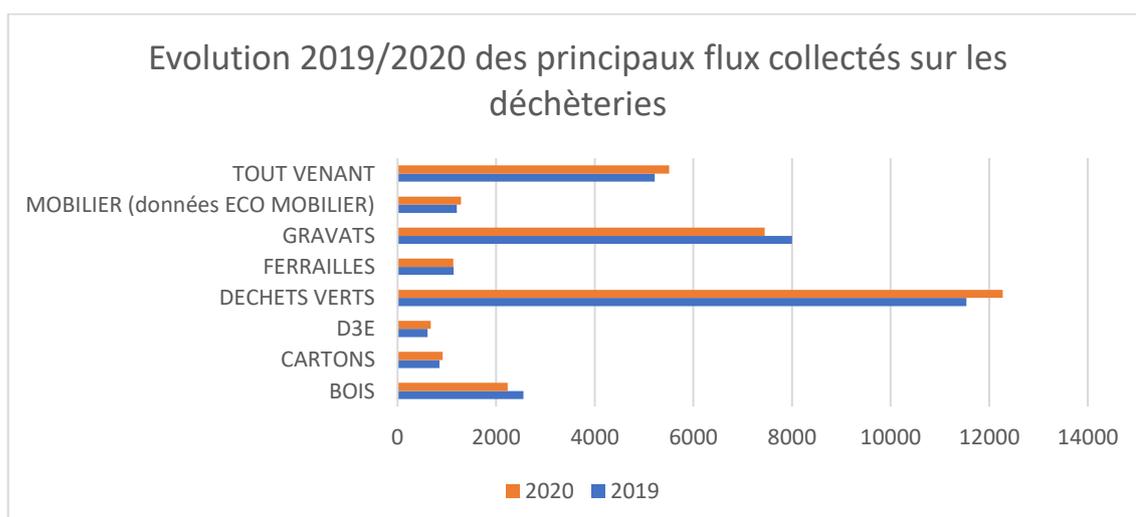
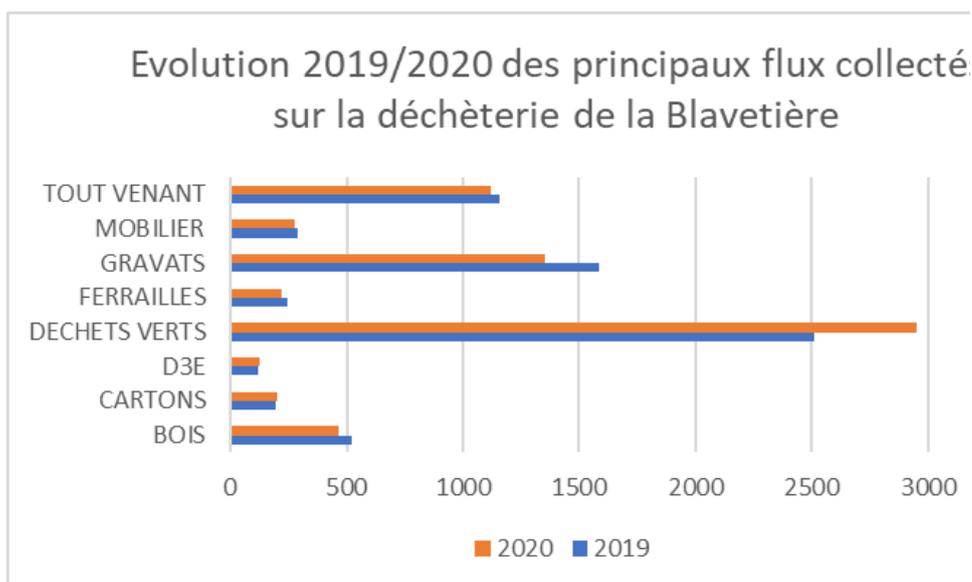


Tableau 17 : tonnages collectés en 2020 par déchèterie

Déchèterie de la Blavetière (Pornic)

FLUX	2019	2020	% évolu.
BOIS	520,13	464,64	-11,94%
CARTONS	192,42	200,99	4,26%
D3E	117,08	122,149	4,15%
DDS FILIERE	6,241	10,176	38,67%
DDS HF	10,076	8,743	-15,25%
DECHETS VERTS	2510,28	2952,9	14,99%
FERRAILLES	242,625	221,081	-9,74%
GRAVATS	1588,06	1355,08	-17,19%
HUILES MINERALES	4,05	3,51	-15,38%
HUILES VEGETALES	0,4	1,028	61,09%
MOBILIER	289,43	273,94	-5,65%
PILES	4,059	4,335	6,37%
TOUT VENANT	1157,35	1119,36	-3,39%
Total général	6642,201	6737,932	1,42%

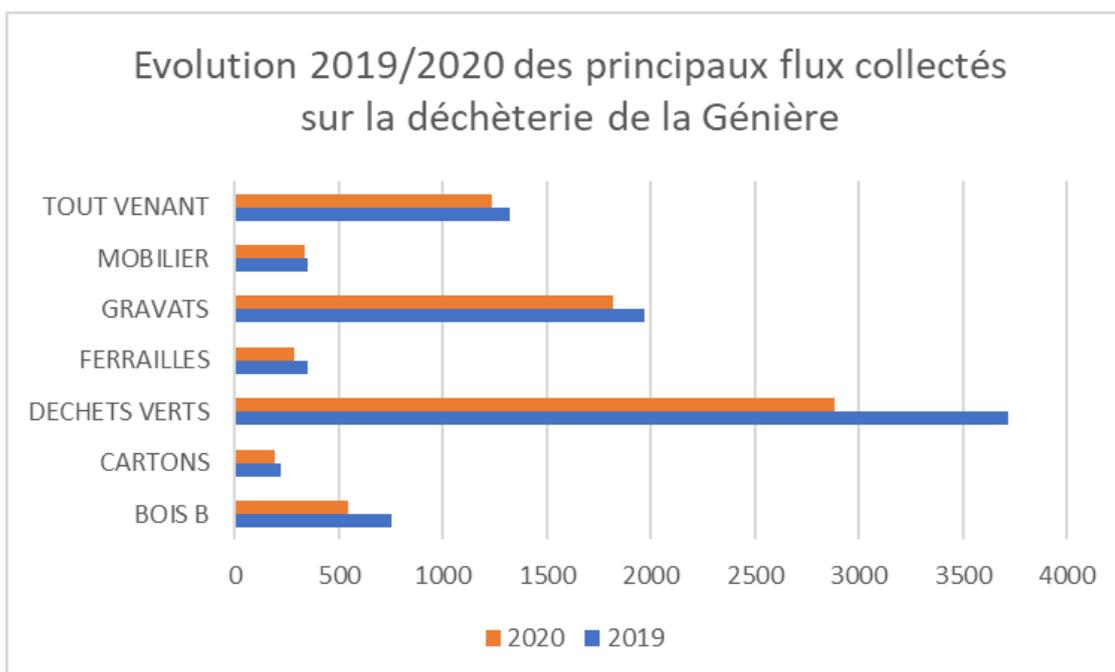


Déchèterie de la Génrière (La Plaine sur Mer)

FLUX	2019	2020	% évolu.
BOIS A *		13,82	
BOIS B	751,5	541,12	-35,42%
CARTONS	218,15	191,62	-13,85%
D3E	201,636	182,68	-10,38%
DDS FILIERE	9,689	11,573	16,28%
DDS HF	24,333	18,425	-32,07%
DECHETS VERTS	3719,36	2882,08	-29,05%
FERRAILLES	351,901	284,423	-23,72%

GRAVATS	1965,04	1820,56	-7,94%
HUILES MINERALES	5,85	5,49	-6,56%
HUILES VEGETALES	1	1,205	17,01%
MOBILIER	351,06	337,96	-3,88%
POLYSTYRENE *		0,46	
TOUT VENANT	1317,86	1237,24	-6,52%
Total général	8917,379	7528,656	-18,45%

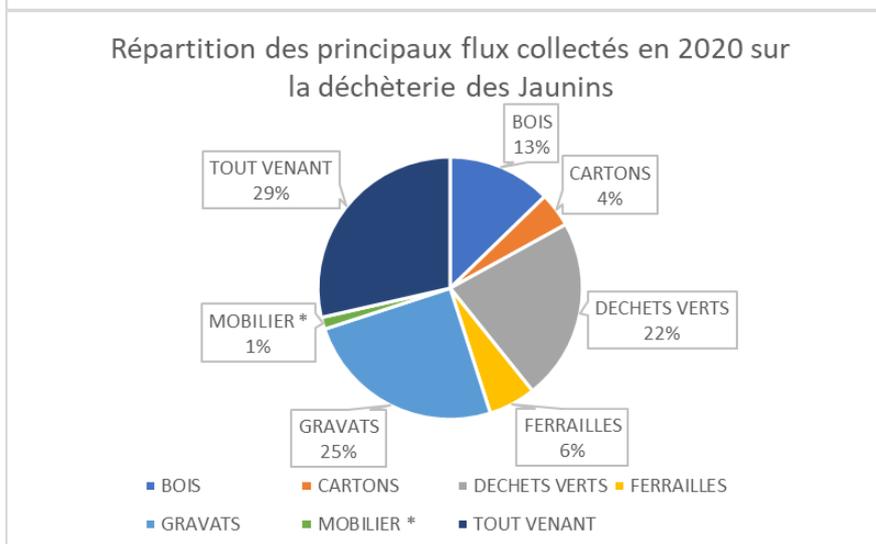
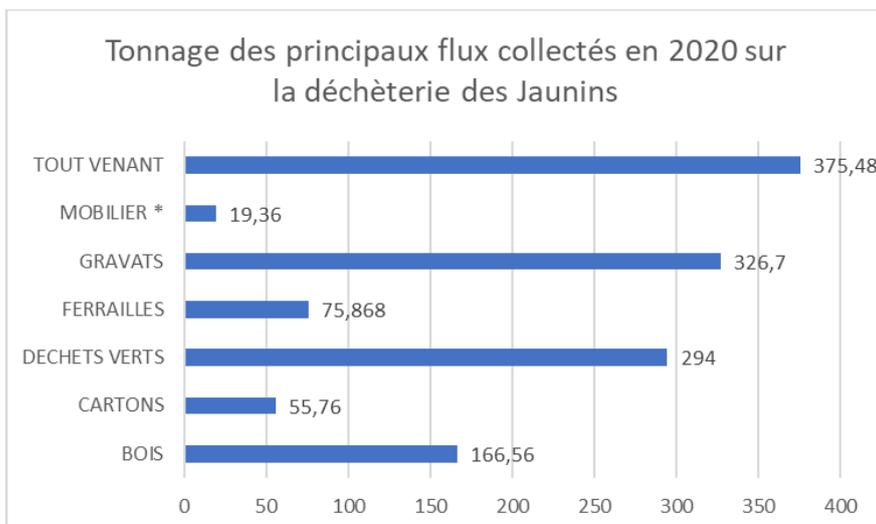
**Nouvelles filières mises en place sur la Gènière en décembre 2020*



Déchèterie des Jaunins (Villeneuve en Retz)

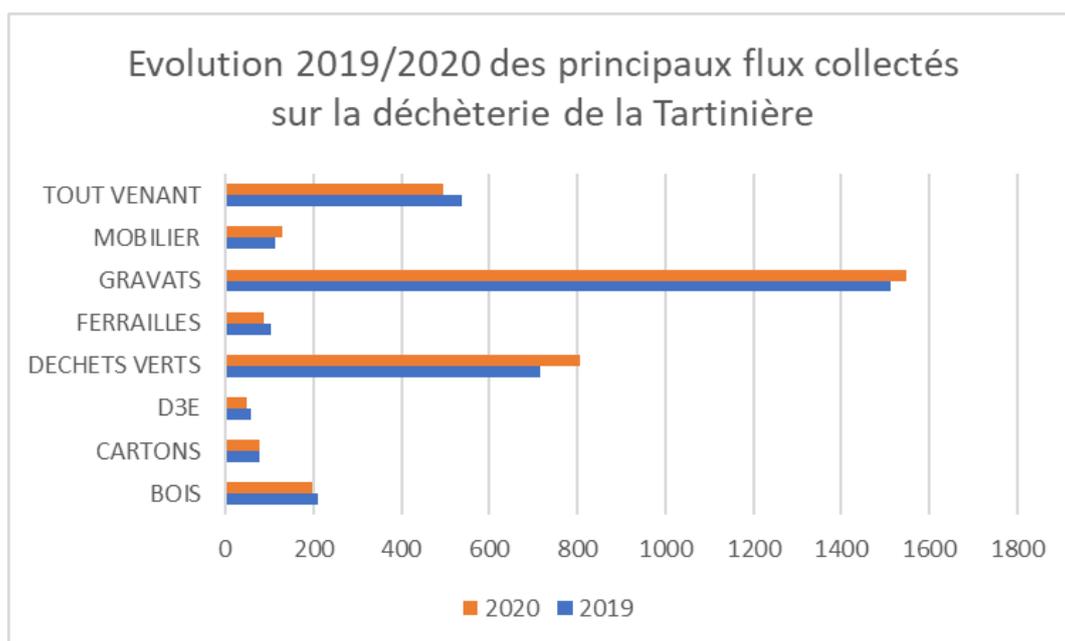
FLUX	2020
BOIS	166,56
CARTONS	55,76
D3E	40,741
DDS FILIERE	2,547
DDS HF	3,293
DECHETS VERTS	294
FERRAILLES	75,868
GRAVATS	326,7
HUILES MINERALES	2,38
HUILES VEGETALES	0,3
MOBILIER *	19,36
TOUT VENANT	375,48
Total général	1362,989

**Mise en place d'une benne mobilier en octobre 2020*



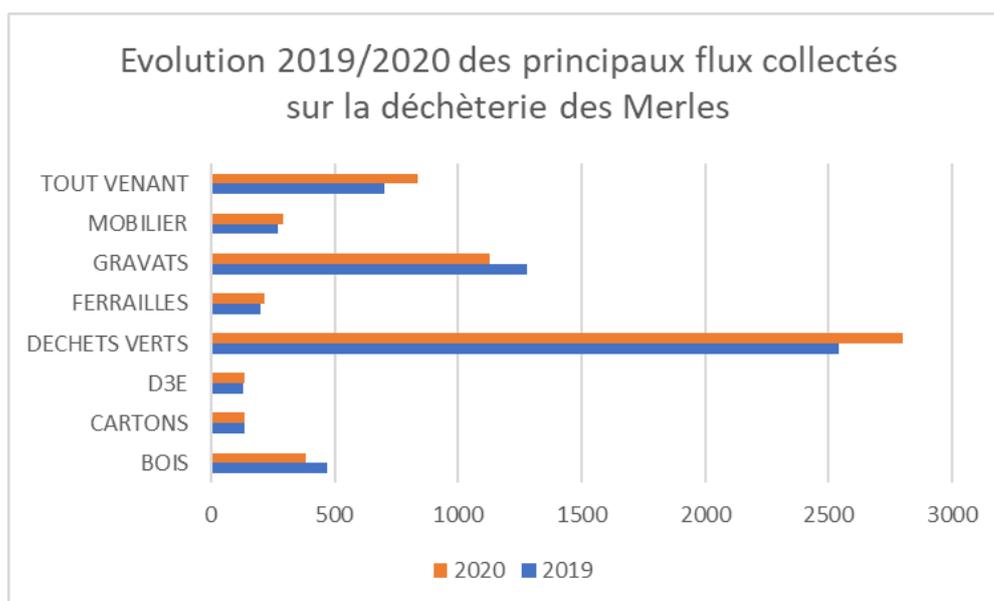
Déchèterie de La Tartinière (Chaumes en Retz)

FLUX	2019	2020	% évolu.
BOIS	209,34	197,66	-5,91%
CARTONS	78	77,14	-1,11%
D3E	58,367	49,982	-16,78%
DDS FILIERE	2,611	2,208	-18,25%
DDS HF	3,794	4,239	10,50%
DECHETS VERTS	714,46	807,64	11,54%
FERRAILLES	102,85	87,97	-16,91%
GRAVATS	1513,24	1547,92	2,24%
HUILES MINERALES	5,31	3,15	-68,57%
HUILES VEGETALES	0,55	0,2	-63,64%
MOBILIER	114,8	131,06	12,41%
TOUT VENANT	537,4	493,82	-8,83%
Total général	3340,722	3402,989	1,83%



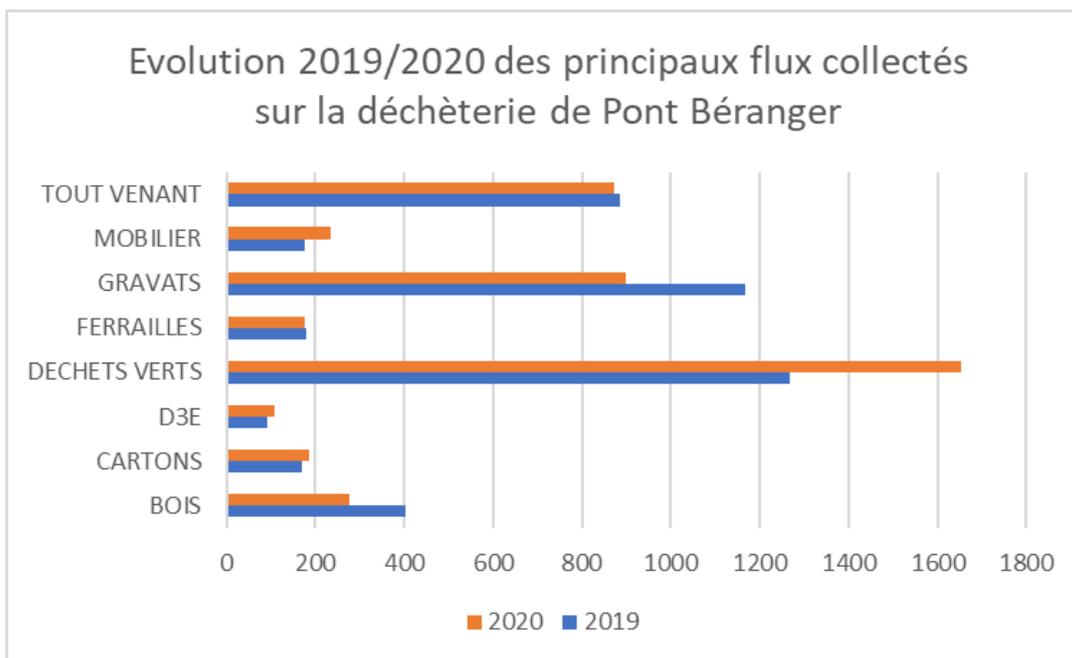
Déchèterie des Merles (La Bernerie en Retz)

FLUX	2019	2020	%évolu.
AMIANTE	84,7	60,62	-39,72%
BOIS	468,15	384,32	-21,81%
CARTONS	133,42	134,02	0,45%
D3E	130,953	132,534	1,19%
DDS FILIERE	7,417	8,955	17,17%
DDS HF	12,241	15,528	21,17%
DECHETS VERTS	2539,86	2802,28	9,36%
FERRAILLES	196,977	216,464	9%
GRAVATS	1279,23	1125,7	-13,64%
HUILES MINERALES	5,04	3,96	-27,27%
HUILES VEGETALES	1,1	1,55	29,03%
MOBILIER	267,98	290,94	7,89%
TOUT VENANT	702,31	834,24	15,81%
Total général	5829,378	6011,111	3,02%



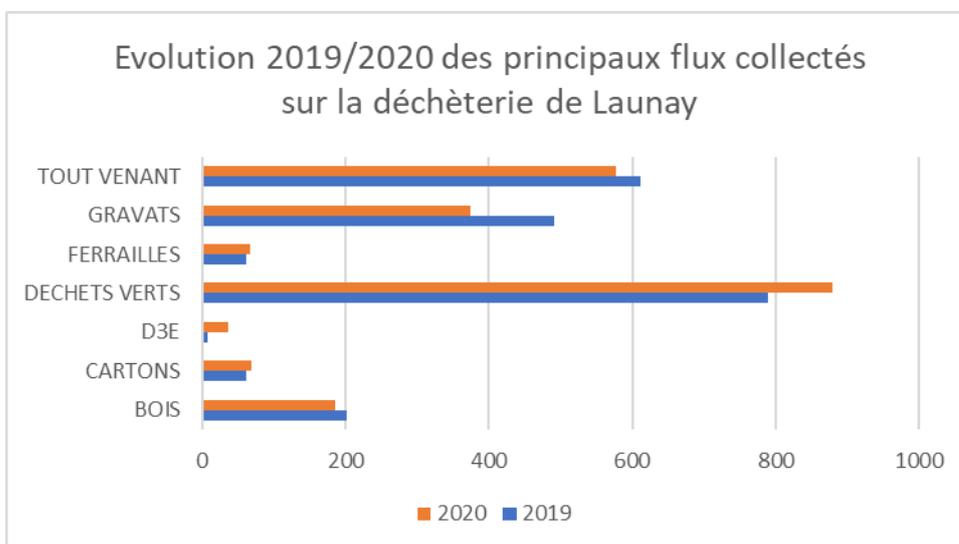
Déchèterie du Pont Béranger (Saint Hilaire de Chaléons)

FLUX	2019	2020	% évolu.
BOIS	404,18	278,26	-45,25%
CARTONS	168,63	184,58	8,64%
COQUILLAGE	4	3,6	-11,11%
D3E	93,678	108,852	13,94%
DDS FILIERE	6,101	11,838	48,46%
DDS HF	11,196	7,239	-54,66%
DECHETS VERTS	1266,22	1654,34	23,46%
EMBALLAGES	28,5	14,56	-48,91%
FERRAILLES	180,132	176,965	-1,79%
GRAVATS	1166,34	898,5	-29,81%
HUILES MINERALES	6,12	5,13	-19,30%
HUILES VEGETALES	0,8	0,77	-3,90%
MOBILIER	176,38	233,24	24,38%
PAPIER	92,64	72,96	-26,97%
PLACO	56,54	47,16	-19,89%
TOUT VENANT	886,64	871,28	-1,76%
VERRE	201,96	136,04	-48,46%
Total général	4750,057	4705,314	-0,95%



Déchèterie de Launay (Rouans)

FLUX	2019	2020	%évolu.
BOIS	202	184,88	-9,26%
CARTONS	61,67	68,76	10,31%
D3E	6,947	36,42	80,93%
DDS HF	3,405	8,618	60,49%
DECHETS VERTS	789,98	879,3	10,16%
FERRAILLES	60,638	66,468	8,77%
GRAVATS	491,06	373,48	-31,48%
HUILES MINERALES	3,87	2,7	-43,33%
HUILES VEGETALES	0,04	0,04	0,00%
TOUT VENANT	611,32	576,76	-5,99%
Total général	2230,93	2197,426	-1,52%



6-5 Ratios par habitant sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie (à partir de la population DGF)

Tableau 18 : ratio par habitant en tout venant et déchets verts entre 2019 et 2020 sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

FLUX	Ratio 2019 en Kg/Hab/an (Population 2019 72877 Hab.)	Ratio 2020 en Kg/Hab/an (Population 2020 79231 Hab.)	Evolution	Objectif du Plan de Prévention en 2025
DECHETS VERTS	158,35 Kg	154,90	-2 %	113,3 kg
TOUT VENANT	71,53 Kg	69,52	- 3 %	42,1 kg

6-6 Bilan de la prestation de broyage et évacuation des déchets verts des déchèteries de Pont Béranger et Launay

Tableau 19 : Tonnage déchets verts broyé par trimestre et par site en 2020

Déchèteries	Tonnage 1er trim 20	Tonnage 2ème trim 20	Tonnage 3ème trim 20	Tonnage 4ème trim 20	Tonnage total année 2020	Rappel Année 2019	Evolution 2019/2020
Pont Béranger	406,84	169,66	349,6	436,4	1362,5	1266,22	+7,60 %
Launay	0	334,86	149,59	198,25	682,7	789,92	-13,57 %
TOTAL	406,84	504,52	499,19	634,65	2045,2	2056,14	-0,53 %

Au global, il y a une légère baisse des déchets verts broyés sur ces 2 sites (-0,53%). La tendance reste concordante avec la situation sanitaire en 2020. Sur les 5 déchèteries situées sur l'ex CC de Pornic (+ 2,69%).

6-7 Avancement des projets de construction des nouvelles déchèteries de Saint Hilaire de Chaléons (Pont Béranger 2) et de la Plaine sur Mer (La Génrière 2)

Projet déchèterie La Génrière 2 à la Plaine sur Mer

La construction de la nouvelle déchèterie de la Génrière 2 s'est achevée fin novembre 2020. **L'ouverture au public s'est déroulée le lundi 30 novembre 2020.**

Figure 12 : chantier de la déchèterie de la Génrière 2



Projet déchèterie de Saint Hilaire de Chaleons (Pont Béranger 2) dans la ZA Pont Béranger 2

L'enquête publique s'est déroulée du 2 au 31 janvier 2020. Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet.

L'arrêté préfectoral d'autorisation a été validé le 5 juin 2020.

En parallèle, l'arrêté de permis de construire a été signé le 5 juin 2020.

Les travaux de terrassement ont commencé début octobre 2020

Figure 13 : chantier de la déchèterie du Pont Béranger 2 :



Au 15 décembre 2020, le gros œuvre des bâtiments était achevé.

7. Collecte des déchets non ménagers pris en charge par le service public

7-1 Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations

7.1.1 Redevance spéciale « Gros Producteurs » sur le secteur PORNIC (*Chaumes en Retz – secteur Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine Sur Mer, Pornic, Préfailles, St Michel Chef Chef et Villeneuve en Retz*)

Sur le secteur PORNIC, la redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets des gros producteurs, obligatoire depuis l'adoption de la Loi du 13 Juillet 1992, a été instaurée depuis le 1^{er} Janvier 2006.

Au 1^{er} janvier 2020, la commune de Villeneuve en Retz a été intégrée au dispositif. 12 établissements sont concernés par le dispositif.

Afin d'assurer à la redevance spéciale Gros Producteurs son caractère de redevance pour service rendu pour les activités de services, économiques et commerciales hors campings, la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a élaboré des formules tarifaires

qui tiennent compte des quantités de déchets enlevées par le service selon le mode de présentation et le type de collecte mise en œuvre.

En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieure à la moyenne nationale.

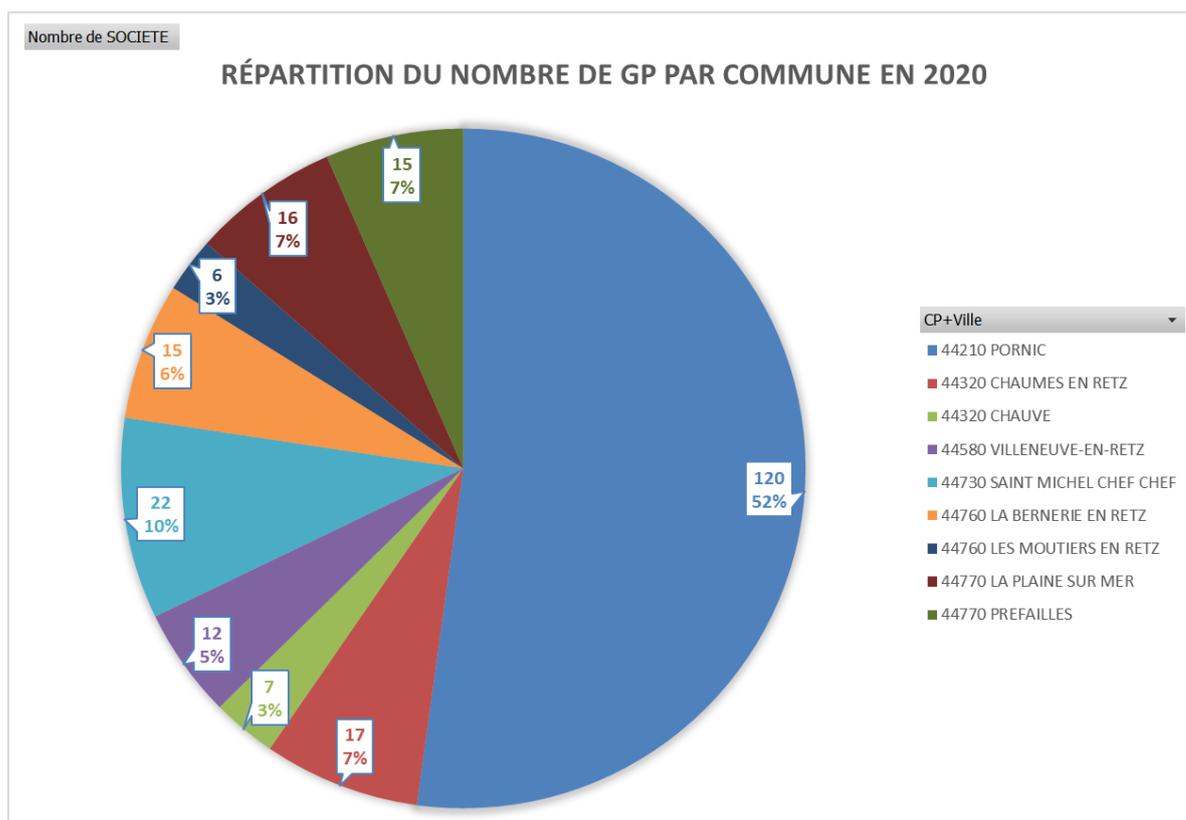
Cette situation s'explique en partie par la vocation touristique de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des ménages.

Depuis 2006, les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquence de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

L'année 2020 a été fortement impacté par des mesures administratives : confinement et fermetures administratives sur plusieurs périodes de l'année (mars, avril, mai et juin ainsi que novembre et décembre). La redevance spéciale pour les « gros producteurs » a ainsi été adaptée en fonction du service réellement rendu.

En 2020, on comptait **230 établissements** redevables.

Figure 14 : nombre de redevables de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune :



7.1.2 Collecte du carton des professionnels sur le secteur PORNIC

Depuis 2008, les commerçants ne disposant pas d'espace suffisant pour stocker leurs cartons d'emballages peuvent bénéficier d'une collecte en porte à porte de ce flux.

Le tonnage collecté en 2020 est de **143,84 tonnes** (+28% par rapport à 2019).

7.1.3 Dépôts des professionnels en déchèteries

Les professionnels sont également autorisés, sur présentation de leurs cartes d'accès, à utiliser les cinq déchèteries intercommunales et peuvent bénéficier, au cas par cas, et selon leur activité, de conteneurs pour la collecte sélective des emballages recyclables. Les professionnels ne sont pas admis sur la déchèterie de Launay située sur Rouans.

Les flux tout venant, bois, déchets verts et gravats sont soumis à tarification.

En 2020, **2905 passages de professionnels** ont été comptabilisés sur les déchèteries (+ 11,88 % par rapport à 2019).

Le montant des dépôts facturés en 2020 est de **61 305 €**.

7-2 Les déchets produits dans les campings

Les ordures ménagères des campings sont collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié.

Afin de proposer les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes pour le tri sélectif. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs roulants operculés ont été installés.

Il a été proposé, aux établissements disposant de mobil homes, la mise à disposition de caissettes bleues en tant que contenants de pré collecte, et ce, pour faciliter le geste de tri des estivants. 29 campings sur 40 ont bénéficié de ces contenants de pré collecte.

Plus de 2000 caissettes bleues ont été distribuées depuis le début de la campagne en 2011.

Tableau 20 : nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings et résidences par commune

	Nombre de sites	Colonnes VERRE	Colonnes EMB	Colonnes PAPIER
CHAUMES EN RETZ	1	1	0	0
LA BERNERIE-EN-RETZ	4	3	4	2
LA PLAINE-SUR-MER	5	5	5	5
LES MOUTIERS-EN-RETZ	6	6	6	5
PORNIC	12	11	12	10
PORT SAINT PÈRE	1	1	0	0
PREFAILLES	5	5	5	4
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	12	12	12	9
Total général	49	49	49	40

Les colonnes d'apport volontaire sont collectées tout au long de l'année en fonction de leur niveau de remplissage. La fréquence des vidages est variable selon les périodes de l'année et la fréquentation touristique. Ce dispositif permet d'améliorer la collecte sélective et assure un niveau de service souple et adapté aux volumes de déchets produits par ces établissements.

Tableau 21 : fréquence de collecte des ordures ménagères et des emballages (en conteneurs sur roues) des campings

CAMPINGS	Période de l'année		
	Basse saison (01/11 au 31/03)	Moyenne saison (01/04 au 30/06 et 01/09 au 31/10)	Haute Saison (01/07 au 31/08)
Fréquence de collecte des ordures ménagères	1 collecte par semaine	2 collectes par semaine	7 collectes par semaine
Fréquence de collecte des emballages (en conteneurs sur roues)	1 collecte tous les 15 jours		

Des affiches sur les modalités du tri en 3 langues ont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent en informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

Figure 15 : flyers à destination des campeurs

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES EN VACANCES !!

NEW En camping aussi le tri !!

Petits emballages métalliques
Emballages métalliques - Metal packaging

Emballages cartons et briques
Cardboard packaging and food cartons

NEW Tous les emballages plastiques
Emballages plastiques - Plastic packaging

Courriers, lettres et enveloppes - Letters, envelopes

Magazines - Magazines

Prospectus, jeux, mots croisés - Leaflets, flyers, crosswords

Journaux - Newspapers

Cahiers, livres... - Notebooks, books

Bouteilles en verre teinté - Tinted glass bottles

Bouteilles en verre transparent - Transparent glass bottles

Pots et bocaux - Glass jars

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

Service Environnement
02 51 74 28 10
www.trionsensemble.fr

CITEO

B - PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

En janvier 2012 est adopté le premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA) sur la Communauté de Communes de Pornic. Au 1er Janvier 2017, les Communautés de Communes de Pornic et Coeur Pays de Retz fusionnent pour former la Communauté d'agglomération de Pornic aggro Pays de Retz. Cette nouvelle intercommunalité reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés et il était donc obligatoire pour elle d'élaborer son PLPDMA.

Le Conseil Communautaire délibère le 7 février 2019 sur la décision d'engager le processus d'élaboration d'un PLDPMA sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et la création de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES). Cette commission s'est réunie à quatre reprises pour la présentation du diagnostic du territoire, la participation à deux séances thématiques autour du gaspillage alimentaire, de la réparation et du réemploi et la validation du programme d'action pour la période 2020 – 2025. A l'issue de cette phase d'élaboration et après avis favorable de la CCES, le projet du PLPDMA a été arrêté par le Président de la Communauté d'Agglomération Pornic Aggro Pays de Retz en date du 31 juillet 2019 et mis en consultation public du 5 août 2019 au 6 septembre 2019.

Suite à l'ensemble de ce processus décisionnel et la prise en compte des éléments complémentaires émanant de la consultation publique, un PLPDMA a été adopté par le Bureau Communautaire le 5 décembre 2019.

Le PLPDMA de Pornic Aggro Pays de Retz comporte :

- un état des lieux de la production et gestion des déchets produits sur le territoire de la collectivité
- les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés
- les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs (avec indicateurs)
- la méthode et les modalités d'évaluation et de suivi

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic Aggro Pays de Retz a été adopté pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étalera sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

- ❖ Trois axes transversaux:
 1. Sensibiliser et communiquer sur la prévention
 2. Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire
 3. Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités
- ❖ Quatre axes thématiques :
 1. Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser
 2. Favoriser la consomm'action
 3. Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire
 4. Sensibiliser les populations de passage (résidence secondaire, tourisme)

1. Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter

1-1 Soutien au compostage individuel :

Depuis 2015, une aide financière de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'utilisateur a été mise en place.

Le montant de cette aide est de 20€, si le prix d'achat est inférieur à 20€, l'aide est plafonnée à sa valeur d'achat.

Pour l'année 2020, **150 aides au compostage** ont été allouées. Elles sont réparties comme suit :

- 104 dossiers pour le secteur PORNIC
- 46 dossiers pour le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

On estime que cette opération permet de réduire de 31 Tonnes par an les bio déchets. Le PLPDMA prévoit de distribuer 636 composteurs par an pour atteindre l'objectif d'équiper 40 % des ménages d'ici 5 ans. Fin 2020, les élus ont voté le doublement de cette subvention pour inciter plus de foyers à acquérir un composteur. Par ailleurs la dotation systématique pour les nouvelles constructions a également été décidé pour 2021.

1-2 Soutien au compostage de quartier :

Un site de compostage de quartier est installé depuis novembre 2013 sur l'aire de pique-nique de la commune de Port Saint Père. Initié par la Commission environnement de la commune et soutenu par PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, cet outil de réduction des déchets connaît une fréquentation stable et régulière depuis plusieurs années. Ainsi, chaque semaine, 10 foyers en moyenne se sont présentés à la permanence du samedi matin tenue par des bénévoles pour déposer leurs déchets de cuisine dans les composteurs. Plus d'une tonne de déchets est ainsi recyclé chaque année. Deux distributions de compost ont été organisées en 2020. Malgré le contexte les bénévoles ont maintenu le site ouvert pour le dépôt des déchets chaque semaine. Ce projet allie ainsi réduction des déchets et convivialité.

Le soutien au compostage de quartier est une action définie et à développer dans le cadre du PLPDMA. En 2019, au moins 6 demandes ont été émises par des groupes d'habitants de la Communauté d'Agglomération pour un accompagnement et une aide à la mise en place d'un composteur collectif. En 2020, 8 nouvelles demandes ont émergé confirmant l'intérêt des habitants de Pornic Agglo Pays de Retz pour la pratique du compostage de proximité. Il a été décidé fin 2020 d'accompagner progressivement les sites jugés prioritaires en 2021.

1-3 Stop Pub

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ incite à la réduction des papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub (autocollant disponible sur les antennes de l'agglomération et à l'accueil des mairies).



1-4 Ressourcerie l'Atelier Retz Emploi

La Ressourcerie de l'Association l'«Atelier du Retz Emploi» a pour but la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif. Pour cela, l'association collecte des objets des ménages issus du territoire de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ :

- Un agent valoriste de l'association assure des permanences sur la déchèterie du Pont Béranger à St- Hilaire-de-Chaléons les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00, et, également les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00 sur la déchèterie des Merles à la Bernerie en Retz.
Ses missions auprès des usagers de la déchèterie : faire connaître l'association et son rôle dans la valorisation et le réemploi d'objets destinés à la destruction, sensibiliser à la prévention des déchets, collecter des objets pouvant trouver une seconde vie.
- Les usagers du territoire de la Communauté d'agglomération peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Ste-Pazanne et de St-Brévin.
- L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants du territoire de la Communauté d'agglomération des objets encombrants sur demande et ce moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.

La ressourcerie a détourné **175 Tonnes** d'objets en 2020. Malgré le contexte difficile (fermeture en mars et novembre), cette année aura été marquée par une augmentation des quantités collectées. L'année 2020 voit l'ouverture d'une zone de stockage sur la nouvelle déchetterie de La Genière. Pendant le mois de décembre, 320 Kg de déchets ont été détournés grâce à ce dispositif.

En moyenne ce sont 58% de ces collectes qui sont réemployés, soit une réduction de 101 tonnes de déchets sur l'année 2020.

Le partenariat mis en place entre l'association et la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz permet à la collectivité d'offrir aux habitants une alternative à l'élimination d'objets pouvant trouver une seconde vie, de répondre à son obligation de promotion de la prévention des déchets et de diminuer au maximum la quantité de matériaux enfouis.

En contrepartie, la Communauté d'agglomération contribue de différentes manières aux activités menées par l'association :

- Communication auprès de ses habitants sur les services proposés par l'Association (services qui contribuent à la prévention des déchets ménagers).
- Prise en charge financière d'une benne destinée à recevoir les déchets ultimes issu du tri opéré après la collecte et ne pouvant être ni mis à la vente, ni valorisés. En 2020, **21,41 tonnes** de déchets non valorisables déposés dans cette benne ont été pris en charge par la Communauté d'agglomération.
- Contribution financière pour la gestion des objets provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération. En 2020, la collectivité a ainsi versé 20 917 € de participation financière à l'association pour soutenir ses actions, notamment sa contribution à diminuer les apports d'objets réutilisables ou revalorisables en déchèterie.

La convention liant PAPR avec l'association a pris fin en décembre 2020. Une nouvelle convention sera signée en 2021 pour confirmer le partenariat entre PAPR et L'Atelier du Retz Emploi.

1-5 Site Internet de dons et vente d'objets www.retzcup.fr

La communauté d'agglomération a lancé en avril 2019 son site de dons et vente d'objets nommé [www.retzcup](http://www.retzcup.fr) dont voici les caractéristiques :

- Toutes les familles d'objets sans vêtement
- Limite de prix à 50 €
- 1 page facebook associée



A fin 2020, **630 annonces** ont été enregistrées. **61 objets** ont été vendus ou donnés par le site

1-6 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri

1. Animations scolaires :

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie. Les animations scolaires ont été suspendues du 17 mars au 3 juillet.

- **Animations en classe sur le tri sélectif :**

22 animations ont pu être réalisées. Ce sont 534 élèves qui ont été sensibilisés.

- **Visites scolaires de l'Eco Centre :**

6 visites seulement ont pu se tenir avec 154 élèves.

- **Journées Vendée Tri / Maison de la Pêche et de la Nature :**

Depuis 2019, les cycles 3 des écoles primaires de l'Agglomération peuvent visiter le centre de tri Vendée Tri situé à la Ferrière en Vendée. L'ensemble des emballages de Pornic agglo Pays de Retz se dirigent vers ce centre pour y être triés et suivre par la suite leurs différentes filières de recyclage. Pour optimiser les transports, le syndicat départemental Trivalis, propose aux élèves de profiter d'une animation complémentaire avec la Maison de la Pêche et de la Nature située à 5 min du centre de tri.

En 2020, 4 classes soit 114 élèves ont participé à cette journée.



2. Visites grand public de l'Eco Centre :

Ces visites se déroulent les 1^{er} mercredis de chaque mois et les 3^{ème} mercredis du mois juillet et août. Les contraintes sanitaires liées au Covid-19, n'auront permis de réaliser que 4 visites réunissant 38 personnes au total.

3. Animations estivales :

Exceptionnellement, le jeu de l'oie géant sur les plages n'a pas été organisé pour des raisons sanitaires. Seuls les stands d'informations sur les marchés littoraux ont été maintenus afin d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les populations touristiques, résidents secondaires et vacanciers, aux bons gestes de tri et les renseigner sur la gestion des déchets sur l'agglomération.

Ainsi, 9 animations ont été réalisées lors desquelles 464 personnes ont été sensibilisées.



4. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre 2020 :

Il s'agit toujours d'un temps fort de mobilisation pour essayer de diminuer les déchets, de consommer mieux et de parler de prévention des déchets au sens large en expliquant ce concept et en donnant des gestes simples facile à reproduire au quotidien pour limiter la production de déchets.

Lors de cette édition particulière, un programme 100% numérique a été créé avec des publications sur les réseaux sociaux et site internet de l'agglomération afin de sensibiliser le plus grand nombre à la réduction des déchets.

A cette occasion, une série de portraits d'acteurs du territoire en matière de recyclage et de réduction des déchets a été mis en valeur et diffusé.

Deux ateliers Furoshiki en ligne ont également été réalisés les mercredi 25 et samedi 28 novembre afin de présenter cette technique japonaise qui consiste à réaliser des emballages avec des morceaux de tissus.

12 personnes se sont inscrites et ont pu profiter des informations sur cette technique. 5 personnes étaient connectées pour participer à un atelier en ligne.



5. Autres animations :

- **Distribution de sacs jaunes à Villeneuve-en-Retz en janvier**

- Vendredi 24/01 OTI de 14h à 17h30 : 290 foyers sensibilisés
- Samedi 25/01 OTI de 9h à 12h30 : 165 foyers sensibilisés
- Vendredi 31/01 Mairie Annexe de Fresnay de 14h à 17h : 250 foyers sensibilisés

- **19 février 2020 : Sensibilisation au tri des agents des Ressources Humaines de l'agglomération**

→ 12 personnes sensibilisées

- **7 mars 2020 : Opération de broyage des déchets verts à Sainte-Pazanne**

→ 25 personnes sensibilisées

- **18 juin 2020 : Sensibilisation au tri des Ambassadeurs des Plages de Pornic**

→ 10 saisonniers formés

- **25 juin 2020 : Sensibilisation au tri des saisonniers du prestataire de collecte**

→ 8 saisonniers formés

- **19 septembre 2020 : World Clean Up Day – Journée Mondiale de Nettoyage**

L'agglomération soutient logistiquement les communes qui organisent un évènement.

En complément, les animatrices du tri étaient présentes sur cette journée lors de deux opérations :

→ A Pornic : 35 participants à l'opération de ramassage et 15 personnes sur le stand à la Ria

→ A la Plaine-sur-Mer : 33 personnes sensibilisées sur le stand installé sur le « Village » dans le bourg



- **27 novembre 2020 : Animation sur le tri sélectif auprès des enfants de la Maison des Jeunes de Villeneuve-en-Retz**

→ Groupe de 12 jeunes de 11 à 14 ans

1-7 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010

Tableau 22 : pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010

en tonnage	2010 *	2020	évolution 2020/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	15 418	14 858	-3,64
collecte selective (emballages, verre, papiers)	6 083	8 562	40,76
déchèteries (hors déchets verts)	14 056	19 436	38,28
déchets verts	9 517	12 273	28,96
TOTAL	45 073	55 128	22,31
indice de réduction des déchets	100	122,3	

en ratio kg par hab DGF	2010 *	2020	évolution 2020/2010 (%)
ordures ménagères et assimilés	236	188	-20,53
collecte selective (emballages, verre, papiers)	93	108	16,08
déchèteries (hors déchets verts)	215	245	14,03
déchets verts	146	155	6,35
TOTAL	690	696	0,86
indice de réduction des déchets	100	100,9	

* A noter que les données 20210 n'intègrent pas les tonnages en provenance de Villeneuve en retz

2. Mesure de prévention de la sécurité dans la collecte et le transport

Afin de garantir la sécurité des personnes, la collectivité et le prestataire de collecte se sont engagés au respect de **la recommandation de la CNAM R 437** qui précise que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. » Ainsi, un certain nombre d'habitant ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. Les services travaillent à la **suppression totale des marches arrière** sur l'ensemble du territoire.

De plus, la collectivité travaille en collaboration avec le prestataire de collecte à la suppression des « points noirs » de collecte sur l'ensemble des collectes en porte à porte et en apport volontaire.

C - INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

1. Nature et Localisation des unités de traitement

1-2 Valorisation des papiers

Après la collecte, l'ensemble des papiers du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. En 2020, ils ont été rechargés en semi-remorques et transportés vers le recycleur UPM (76) situé à Grande Couronne jusqu'à fin septembre. Depuis début octobre, les papiers sont désormais acheminés vers les Celluloses de la Loire situé à Allaire dans le Morbihan (56).

1-3 Valorisation des emballages

Après la collecte, l'ensemble des emballages du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. Ils sont ensuite rechargés en semi-remorques et transportés vers le Centre de Tri Vendée Tri situé à la Ferrière (85). Les emballages sont ensuite séparés en différentes matières et acheminés vers les repreneurs ci-dessous.

Tableau 23 : repreneurs des emballages

Matériaux	Nom du repreneur
Acier	ARCELOR MITTAL
Aluminium	REGAL AFFIMET
Petits aluminium	R.V.M
Plastiques (mix pe/pp/ps, mix pet clair, mix pet foncé et films)	VALORPLAST
PCC (brique de lait, ..) et PCNC (cartonnettes ...)	REVIPAC
Papiers gros de magasins	PAPREC

1-4 Valorisation du verre

Après la collecte, l'ensemble du verre du territoire est vidé sur le quai de transfert de la CC Sud Estuaire à St-Père-en-Retz. Il est ensuite chargé par l'exploitant du quai puis transporté vers les sites de VERRALIA, l'usine EVERGLASS (02VB) située à ROZET ST ALBIN (02) ou l'usine EVERGLASS (16VA) située à CHATEAUBERNARD (16).

1-5 Devenir des déchets collectés en déchèterie

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2020 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 24 : devenir des déchets collectés en déchèterie

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	GDE Montoir (44)
Verres	Valorisation matière	VERRALIA, EVERGLASS Rozet Saint Albin (02) ou Châteaubernard (16).
Bois A	Valorisation matière	Arc en Ciel, Couëron (44)
Bois B	Valorisation matière	EFO AB Stockholm (Suède)
DEA mélange et bois	Valorisation matière	Arc en Ciel, Couëron (44)
PEGS et Polystyrène	Valorisation matière	VEOLIA SRMO Carquefou (44)
Gravats	Stockage	GSM Carrière de la Coche Ste Pazanne (44)

Tout venant /encombrants	Enfouissement/Valorisation matière et énergétique	GEVAL CL2 / Grandlandes (85) Arc en Ciel, Couëron (44)
Végétaux	Valorisation	Eco Centre (44) Filières locales : agriculteurs (44)
Huiles moteurs usagées	Valorisation	SRRHU, Nantes (44)
Huiles végétales usagées	Valorisation	ECOGRAS, Nantes (44)
DMS	Traitement/Valorisation	SOREDI, St Viaud (44)
Déchets d'amiante lié	Stockage	BOUYER LEROUX, La Séguinière (49)
Papiers	Valorisation	UPM, Grande Couronne (76)
Mobilier	Valorisation matière	Arc en Ciel, Couëron (44) pour le bois Recyc matelas Grd Ouest - Mortagne sur Sèvre (85) pour la literie Véolia Rennes (35) pour le plastique
Plâtres	Valorisation	ST GOBAIN, Cognac (16)
Emballages		Vendée Tri (85) (selon filières)

1-6 Traitement des ordures ménagères

Les ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ sont traitées sur le site de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes-en-Retz secteur Arthon-en-Retz depuis le 16 Janvier 2012 pour le secteur Pornic et Avril 2016 pour le secteur Cœur Pays de Retz. L'Eco Centre comporte deux installations :

- Une installation une valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage ;
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage).

1-6-1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au nord de la commune de Chaumes-en-Retz secteur Arthon-en-Retz et à 2 km au nord-est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole.

L'Eco Centre comprend les installations suivantes :

- une unité de tri compostage d'ordures ménagères résiduelles et de déchets verts en vue de la réalisation d'un compost répondant à la norme NFU 44-051.
- une installation de stockage des déchets non dangereux pour le stockage des refus de tri compostage,
- un bâtiment comprenant une salle d'accueil pédagogique et une salle « multi fonction » destinée aux activités de colloques et de séminaires organisées par la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ. En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et de la Communauté de Communes de SUD ESTUAIRE, et des associations qui en feront la demande.
- un parcours pédagogique comme moyen de sensibilisation du public au respect de l'environnement.

La capacité de traitement annuel de l'Eco centre est la suivante :

- 30 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 8 000 tonnes de déchets verts

1-6-2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire

Les élus de la Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures pour une période de vingt ans ; la Communauté de Communes SUD-ESTUAIRE après cette période s'engageant à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux collectivités.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE et la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ se verraient autorisées par convention à occuper conjointement « l'Eco Centre » pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE à la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ permettant une mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 06 mars, le 09 octobre et le 12 novembre 2020.

2. Données 2020 du fonctionnement de l'Eco Centre

La Communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ et la Communauté de Communes SUD ESTUAIRE ont constitué un groupement de commandes pour passer un marché public de prestation de service nécessaire à l'exploitation de l'équipement et au traitement des déchets sur le site.

L'exploitation du site (unité de compostage et ISDND) a été confiée à GEVAL – Veolia Propreté. Ce marché comporte 3 phases :

- Phase 1 : Assistance pendant la phase de construction ;
- Phase 2 : Exploitation pendant la phase d'essais et de mise en service industriel ;
- Phase 3 : Exploitation pour une durée de 10 ans à compter de la réception des installations (soit à compter du 1er août 2012)

Le site a employé 10,5 équivalents temps plein en 2020 incluant le personnel technique et l'encadrement.

27 433,26 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **7 359 tonnes de déchets verts** broyés ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2020.

Ces tonnages sont répartis comme suit :

Tableau 25 : tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2020

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
Pornic Agglo Pays de Retz (secteur PORNIC)	12 575,59	7 359,00
Pornic Agglo Pays de Retz (secteur CŒUR PAYS DE RETZ)	2 282,06	0

CC Sud Estuaire	6 689,15	0
Déchets tiers	5 886,46	0
TOTAL	27 433,26	7 359,00

GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage. Ces apports sont autorisés toute l'année sauf pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre. Ces derniers doivent répondre aux préconisations de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter (rayon de chalandise de 50 km maxi autour du site).

Les déchets tiers apportés par GEVAL en 2020 représentent 21,5 % des OMR admises sur le site, soit un total de 5 886,46 tonnes. La répartition de ce tonnage et sa provenance sont repris ci-dessous :

- Ordures ménagères et assimilés en provenance Communauté de Communes Sud Retz Atlantique : 3 979,54 tonnes
- Ordures ménagères et assimilés en provenance de Guérande : 462,12 tonnes
- Ordures ménagères et assimilés en provenance du site d'Arc en Ciel : 698,22 tonnes
- Ordures ménagères et assimilés en provenance de Vendée : 746,58 tonnes

Ces apports sont conformes à l'arrêté préfectoral d'exploitation et à la limite géographique admise pour de tels apports fixée à 50 km autour de l'Eco Centre.

Sur les 27 943,81 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées sur l'usine de tri compostage en 2019, la chaîne de tri a permis d'extraire **273,16 tonnes de ferrailles** 0,96% des apports. Ces dernières ont été reprises puis valorisées par la société Métaux Fers à Château d'Olonne (85).

15 022,69 tonnes de refus de tri ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco centre.

Tableau 26 : tonnages réceptionnés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux en 2020

Produit	Année 2020
Refus en balles	15 022,69
Refus en vrac	0
TOTAL	15 022,69

En 2020, 4 401,4 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 4 692,3 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 9 093,7 tonnes de compost en mélange.

Après l'étape de maturation, **8 715,5 tonnes de compost normé NFU 44051** ont été mises en stock sur la plate-forme extérieure au cours de l'année 2020.

On compte une production totale de 7 lots sur 2020 :

- Lot 820 02 07
- Lot 820 03 27
- Lot 820 05 22
- Lot 820 07 07
- Lot 820 09 30
- Lot 820 11 30
- Lot 820 12 29

En 2020, l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme.

Le compost produit sur l'éco centre a obtenu **le label TERROM** en mars 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage)



Les analyses correspondantes sont présentées ci-après.

Tableau 27 : analyses des lots de compost produit en 2020.

		Lot 8 20 02 07	Lot 8 20 03 27	Lot 8 20 05 22	Lot 8 20 07 07	Lot 8 20 09 30	Lot 8 20 11 30	Lot 8 20 12 29	Norme	TERROM
MS	% MB	67,9	62	56,8	66,3	64,3	66,3	72,7	> 30	> 45 à 70 <
pH		8,9	9,0	8,9	8,4	8,3	8,8	8,4		
MO	% MB	32,8	28,3	25,2	25,5	23,8	29,6	38,6	> 20	> 22
ISMO	sur 100					68,2				
N total	% MB	1,32	1,14	1,10	0,95	1,12	1,21	1,22	< 3	
N organique	% MB	1,26	1,05	1,06	0,91	1,06	1,13	1,15		
rapport N organique / N total	%	95%	92%	96%	96%	95%	93%	94%	> 33 %	
rapport C / N		12,5	12,4	11,5	13,4	10,6	12,2	15,8	> 8	
P ₂ O ₅	% MB	0,54	0,39	0,43	0,51	0,39	0,41	0,49	< 3	
K ₂ O	% MB	0,81	0,71	0,65	0,71	0,58	0,60	0,65	< 3	
N total + P ₂ O ₅ + K ₂ O	% MB	2,67	2,24	2,18	2,17	2,09	2,22	2,36	< 7	
MgO	% MB	0,51	0,48	0,48	0,54	0,36	0,34	0,43		
CaO	% MB	5,61	4,27	4,27	4,01	2,77	4,08	5,12		
Arsenic	mg/kg MS	4,8	4,8	9,1	9,1	7	5,7	4,4	18	16
Cadmium	mg/kg MS	1,2	1,1	1,3	1,8	0,91	0,84	1,1	3	2,7
Chrome	mg/kg MS	31,4	27,1	25,7	69,5	81,2	74	34,8	120	108
Cuivre	mg/kg MS	107	98,1	109	136	96,5	97,5	120	300	270
Mercure	mg/kg MS	0,1	0,13	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	2	1,8
Nickel	mg/kg MS	18,7	18,8	19,6	43,5	48,5	37,5	23,4	60	54
Plomb	mg/kg MS	56,7	46,6	55,8	75,3	54	56,2	67,4	180	162
Sélénium	mg/kg MS	< 0,5	< 3,1	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	12	11
Zinc	mg/kg MS	385	329	370	466	309	368	369	600	540
Fluoranthène	mg/kg MS	0,10	0,08	0,10	0,1	0,18	0,16	0,12	< 4	< 3,6
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	0,05	< 0,041	0,06	< 0,05	< 0,05	< 0,05	< 0,05	< 2,5	< 2,3
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	< 0,05	< 0,0456	< 0,05	< 0,05	< 0,05	< 0,05	< 0,05	< 1,5	< 1,4
Verre et métaux > 2 mm	% / MS	0,10	0,08	0,09	0,23	0,05	0,13	0,12	2	
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% / MS	0,31	0,32	0,13	0,12	0,15	0,26	0,40	0,8	0,8
Légers > 5 mm	% / MS	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,3	0,3
Somme des plastiques > 5 mm	% / MS	0,31	0,33	0,13	0,12	0,15	0,26	0,40		1,00
recherche salmonella	dans 1 gr	absence	absence							
recherche œufs d'helminthes	dans 1,5 gr	absence	absence							

7699,28 tonnes de compost conforme ont pu être valorisées en agriculture en 2020. A fin 2020, le stock est d'environ 2478 tonnes en attente de valorisation sur la campagne 2021.

1150,9 tonnes de refus de déchets verts (partie grossière des déchets verts obtenue en sortie d'affinage) ont également été valorisées sur agriculture en 2020. Une opération d'enlèvement des indésirables par picking (enlèvement manuel) est toujours réalisée sur ces refus avant valorisation.

Tableau 28 : faits marquants 2020 sur l'Eco Centre

Date	Description de l'évènement
Février 2020	Mme BASTARD prend la direction de l'installation
18 février 2020	Un camion tombe dans la fosse OMR, pas de dégâts ni de blessé
25 mars 2020	Obtention du label TERROM
Mars à mai 2020	Confinement liée à la pandémie COVID 19. Le personnel de l'Eco Centre a continué à faire fonctionner les installations à 100 % pour traiter les ordures ménagères du territoire malgré les risques et la pénurie de masques
Septembre 2020	Remplacement des deux biofiltres
16 septembre 2020	Mise en exploitation de l'alvéole A5
23 septembre 2020	Visite d'inspection des services de la DREAL

Novembre 2020	Démarrage des travaux de couverture de l'alvéole A4
---------------	---

Des visites grand public sont proposées une fois par mois. Une visite supplémentaire mensuelle est proposée en juillet et août.

38 personnes sont venues visiter l'Eco centre dans ce cadre en 2020.

Des visites sont également organisées pour les scolaires (primaire, collège lycée).

154 élèves sont venus visiter l'installation en 2020.

3. Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitante au titre des installations classées de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St Michel Chef Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009.

Dans le cadre du suivi post-exploitation, des interventions ont été réalisées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon en 2020 :

Tableau 29 : évènements marquants 2020 – ISDND Aiguillon

<i>Date</i>	<i>Description de l'évènement</i>
20 mars 2020	Campagne de prélèvements élargie sur 7 piézomètres autour du site
05 juin 2020	Réunion de la commission de suivi du site
24 juin 2020	Campagne de prélèvements élargie sur 7 piézomètres autour du site
29 septembre 2020	Campagne de prélèvements élargie sur 7 piézomètres autour du site
21-22 octobre 2020	Contrôle inopiné des rejets aqueux
30 décembre 2020	Campagne de prélèvements élargie sur 7 piézomètres autour du site

L'agglomération poursuit le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Quatre campagnes de prélèvements sur 7 piézomètres ont eu lieu en 2020.

4. Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux des 6 Pièces

Pornic Agglo Pays de Retz est adhérente au Syndicat Mixte Région de Grandlieu Machecoul pour l'exploitation du CET 6 Pièces pour la seule partie de son territoire correspondant à l'ancien territoire de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz.

5. Taux global de valorisation matière et valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés et indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en ISDND

Figure 16 : taux de valorisation 2020 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz

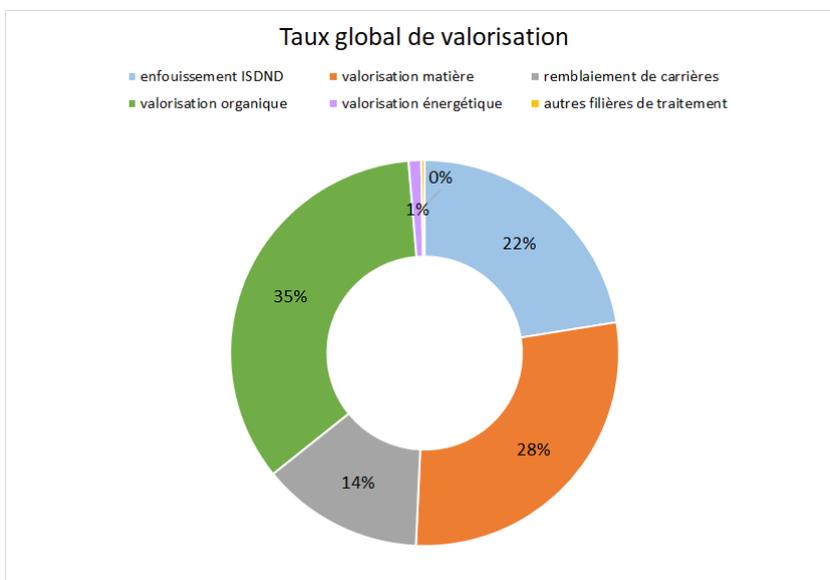
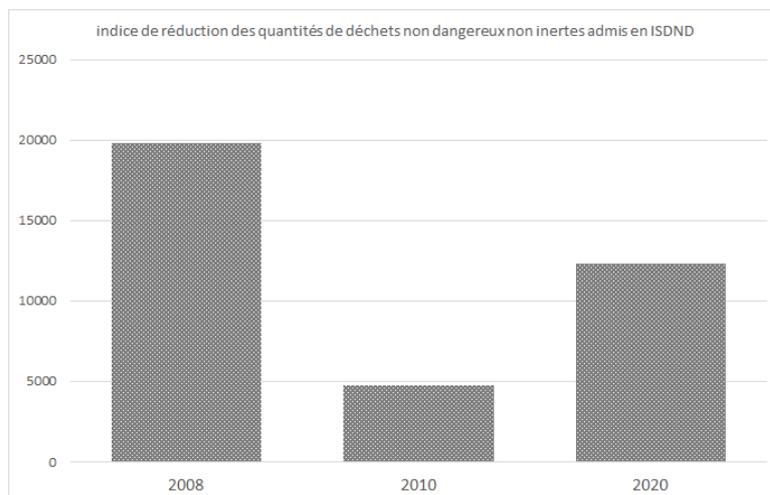


Figure 17 : évolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND



Entre 2008 et 2019, la quantité de déchets ménagers et assimilés admise en installation de stockage de déchets non dangereux a diminué de 38%.

Entre juillet 2009 et janvier 2012, période entre la fermeture de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon à St-Michel-Chef-Chef et l'ouverture de l'Eco Centre de Chaumes-en-Retz les tonnages d'ordures ménagères résiduelles en provenance de la Communauté de Communes de Pornic ont été exportés vers d'autres départements. L'année 2010 n'est donc pas représentative du schéma retenu par la collectivité.

D - INDICATEURS FINANCIERS

1. Modalités d'exploitation du service d'élimination

La Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et le traitement des déchets.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ en 2019 sont présentés ci-après :

Tableau 30 : noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2020

Intitulé du marché	Territoire concerné	Titulaire
Collecte des déchets ménagers et assimilés	Secteur PORNIC	COVED
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts LOT 1 : collecte des déchets ménagers et assimilés	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	COVED
Transport des emballages vers le Centre de tri	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation de l'Eco Centre	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	GEVAL
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts LOT 2 : Exploitation des déchèteries de Pont Béranger et Launay	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation des déchèteries de Pornic, La Bernerie en Retz, La Plaine sur Mer et Chaumes en Retz	secteur PORNIC	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Collecte et tri des déchets ménagers et assimilés, exploitation des déchèteries et broyage / valorisation des déchets verts LOT 3 : Broyage des déchets verts sur les sites de Pont Béranger et Launay	secteur CŒUR PAYS DE RETZ	THEAUD VEGETAUX

2. Principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat

2-1 Prestations de collecte

Tableau 31 : synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2020 sur le secteur PORNIC (avec le coût de transfert des recyclables et les recettes de vente du carton déduites) incluant la commune de Villeneuve en Retz

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte (usagers, GP, campings, corbeilles)	1 826 889,81 €
Collecte des OM en apport volontaire	36 955,75 €
Collecte sélective (Verres, Papiers, Emballages)	748 483,37 €
Collecte des cartons des professionnels	76 146,55 €
Collecte des encombrants	2 211,30 €
Transfert* (Verres, Papiers, Emballages)	55 381,75 €
Transport des emballages vers le centre de tri	95 007,64 €
Tri des Emballages	432 283,57 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)	117 363,38 €
Divers	14 088,07 €
TOTAL HT	3 404 811,19 €
TOTAL TVA 10% (sur prestations concernées*)	339 201,76 €
Recette matériaux (cartons)	143,84 €
TOTAL TTC	3 743 869,11 €

Pour l'année 2020, le coût global de collecte des ordures ménagères et des recyclables a été de **3 743 869,11 € TTC**. (Rappel 2019 : de 3 373 317,19 € TTC soit +10,98 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'intégration de la commune de Villeneuve-en-Retz sur ce périmètre. Les révisions de prix ainsi que l'augmentation des tonnages d'emballages collectés dû à la mise en place des extensions des consignes de tri participent aussi à cette augmentation. A noter que le contexte sanitaire a vu s'effondrer l'indice « Gazole » (-16,10% sur un an) qui participe au calcul des révisions de certaines prestations. Pour la première fois depuis le début du marché, il a été constaté une diminution des prix de certaines prestations dû à ces révisions de prix à la baisse.

Tableau 32 : synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2020 sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte	235 316,94 €
Collecte sélective et tri (Verres, Papiers, Emballages)	207 841,77 €
Transfert* (Verres, Papiers, Emballages)	17 512,38 €
Transport des emballages vers le centre de tri	31 421,78 €
Tri des Emballages	143 045,92 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacements, maintenance et entretien des conteneurs et colonnes)	20 535,89 €
Divers	5 037,44 €
TOTAL HT 2020	660 712,12 €
TOTAL TVA 10% (sur prestations concernées*)	65 629,46 €
TOTAL TTC	726 341,58 €

Pour l'année 2020, le coût global de collecte des ordures ménagères et sélective et du tri a été de **726 341,58 € TTC**. (Rappel 2019 : de 695 186,98 € TTC soit +4.48 %).

Cette hausse s'explique uniquement avec la mise en place des extensions des consignes de tri et l'augmentation soutenue du tonnage d'emballages collecté ainsi que son traitement sur ce secteur. Pour la première fois depuis le début du marché et en lien avec la crise sanitaire, les indices de révision des prix de ce marché ont stagné durant toute l'année entraînant une stagnation des prix (pas de hausse mécanique).

2-2 Prestations d'exploitation des déchèteries

2-2-1 Marché 2016 – 15 – Gestion et exploitation des déchèteries de Pornic, La Bernerie en Retz, la Plaine sur Mer, Chaumes en Retz et Villeneuve en Retz

Gardiennage des déchèteries	Montant année 2020 en € HT
Gardiennage Pornic (Forfait)	91 679,88 €
2ème gardien Pornic haute saison	17 162,46 €
Gardiennage La Plaine (Forfait)	176 280,20 €
Gardiennage La Bernerie (Forfait)	88 156,62 €
Gardiennage Chaumes (Forfait)	49 169,10 €
Gardiennage Villeneuve en Retz (Forfait)	51 290,91 €
Total Gardiennage en € HT	473 739,17 €
Total Gardiennage en € TTC (TVA 10 %)	526 376,85 €

Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	Montant année 2020 en € HT
MàD dispositifs de contrôle badges Professionnels	8 244,99 €
Fourniture carte pour les Professionnels	0,00 €
Evacuation des déchets verts vers Ecocentre	38 281,76 €
MàD benne / Evacuation DV	253,62 €
MàD bennes / Evacuation ferraille	64 106,81 €
MàD bennes / Evacuation Cartons	80 180,24 €

MàD bennes / Evacuation Amiante	605,67 €
MàD bennes / Evacuation Tout-Venant	159 370,19 €
MàD bennes / Evacuation Bois B	103 810,39 €
MàD bennes / Evacuation Bois A	828,37 €
MàD bennes / Evacuation Gravats	63 575,31 €
Reprise / Evacuation Gravats Chaumes en Retz	8 203,87 €
Stockage/poussage/broyage Déchets verts	160 290,80 €
Evacuation valorisation Déchets verts en agriculture (avec les Jaunins)	21 766,80 €
MàD benne polystyrène	118,34 €
MàD saches pour polystyrène et plastiques souples	249,78 €
Collecte Evacuation saches polystyrène et plastiques souples	1 125,66 €
Total MAD Bennes / Evacuation en € HT	711 012,61 €
Total MAD Bennes / Evacuation en € TTC (TVA 10 %)	781 083,66 €

Traitement des déchets	Total général
Traitement Tout venant	410 577,77 €
Traitement Bois	149 581,63 €
Traitement bois A	152,99 €
Traitement Gravats	37 989,76 €
Evacuation / traitement Huiles Minérales	1 899,13 €
Evacuation / traitement Huiles Végétales	484,53 €
Evacuation / collecte DDS	15 703,18 €
Traitement / valorisation DDS	61 464,22 €
Accueil journée Amiante	3 409,46 €
Traitement / valorisation Amiante	5 232,33 €
Total Traitement en € HT	686 495 €
Total Traitement en € TTC (TVA 10 %)	790 014,01 €

Tableau 33 : Bilan financier global pour l'exploitation des 5 déchèteries de l'ex CC de Pornic – Année 2020

Désignation	Total général 5 déchèteries en €TTC – Année 2020	Rappel Année 2019	Evolution 2019/2020
Gardiennage des 5 déchèteries/contrôle d'accès pour les pros	526 376,85 €	438 118,18 €	16,77 %
Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	781 083,66 €	750 681,50 €	+ 3,9 %
Traitement des déchets	790 014,01 €	642 636,97 €	+ 18,6 %
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	2 097 474,50 €	1 831 436,50 €	+ 12,7 %
Recette de valorisation sur le carton et la ferraille	-19 498,09 €	-63 946,67 €	- 427,96 %
Montant total 2020 en € TTC (Valorisation matière déduite)	2 077 976,50 €	1 767 489,90 €	+ 14,94 %

Pour l'année 2020, le coût global d'exploitation des 5 déchèteries de l'ex CC de Pornic s'élève à **2 097 474,50 € TTC**. (+ 14,94 % par rapport à 2019).

L'augmentation globale est due principalement à :

- L'intégration d'une nouvelle déchèterie (déchèterie des Jaunins)
- L'augmentation du prix de traitement du bois B (passage de 46 € à 93 € HT / T)
- L'augmentation du tonnage de Tout venant
- L'ouverture de la nouvelle déchèterie de la Génrière 2 (coût de fonctionnement plus important et horaires d'ouverture supplémentaires)
- La révision des prix
- La baisse significative des recettes liées à la reprise des matériaux

2-2-2 Marché 2017 – 31 – Lot 2 - Gestion et exploitation des déchèteries de Pont Béranger et Launay

Gardiennage des déchèteries	Montant annuel en € HT
Gardiennage PT Béranger (Forfait)	97 559,18 €
Gardiennage Launay (Forfait)	50 983,35 €
Total gardiennage en € HT	148 542,53 €
Total gardiennage en € TTC	165 047,25 €

Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	Total général en € HT sur les 2 déchèteries
MàD bennes / Evacuation ferraille	22 988,40 €
MàD bennes / Evacuation Cartons	40 138,86 €
RMàD bennes / Evacuation EL	3 019,91 €
MàD bennes / Evacuation Papier	4 431,31 €
MàD bennes / Evacuation Placoplâtre	5 623,43 €
MàD benne / Evacuation verre	8 266,13 €
MàD bennes / Evacuation Tout Venant	88 651,01 €
MàD bennes / Evacuation Bois	25 058,83 €
MàD bennes / Evacuation Gravats	12 072,87 €
Stockage/poussage Déchets Verts	34 247,79 €
Total Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets en € HT	244 498,54 €
Total Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets en € TTC	271 665,04 €

Traitement des déchets (détail par flux)	Total général en € HT sur les 2 déchèteries
Traitement Tout-venant	146 129,20 €
Traitement Bois	41 277,23 €
Traitement Gravats	7 570,03 €
Evacuation / traitement Huiles Minérales	782,07 €
Evacuation / traitement Huiles Végétales	89,20 €
Evacuation / collecte DDS	6 126,68 €
Traitement / valorisation DDS	16 018,10 €
Total Traitement des déchets en € HT	217 992,52 €
Total Traitement des déchets en € TTC	242 213,91 €

Tableau 34 : Bilan financier global pour l'exploitation des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz– Année 2020

Désignation	Total général 2 déchèteries en €TTC – Année 2020	Total général 2 déchèteries en €TTC – Année 2019	Evolution 2019/2020
Gardiennage des 2 déchèteries	165 047,25 €	162 096,13 €	1,79 %
Mise à disposition de bennes / Evacuation des déchets	271 665,04 €	288 935,81 €	- 6,36%
Traitement des déchets	242 213,91 €	220 656,90 €	8,90%
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	678 926,20 €	671 688,84 €	1,07%
<i>Recette de valorisation sur le carton et la ferraille</i>	5 952,05 €	-18 344,65 €	-408,21%
Montant total 2020 en € TTC (valorisation matière déduite)	672 974,15 €	653 344,19 €	2,92%

Pour l'année 2020, le coût global d'exploitation des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz a été de **672 974,15 € TTC**. (Rappel 2019 : 653 344,19 € TTC soit + 2,92 %).

L'augmentation globale est due principalement à :

- L'augmentation du prix de traitement du bois B (passage de 46 € à 93 € HT / T)
- La baisse significative des recettes liées à la reprise des matériaux

Marché 2017 – 31 – Lot 3 – Broyage, Evacuation et valorisation des déchets verts issus des déchèteries de Pont Béranger et Launay

Tableau 35 : montant des prestations 2020 pour le broyage et la valorisation des déchets verts des 2 déchèteries de l'ex CC Cœur Pays de Retz

BROYAGE - EVACUATION DES DECHETS VERTS de Pont Béranger et Launay	Montant total 2020 en € HT
Broyage déchets verts Pont Béranger	10 766,42 €
Evacuation Pont Béranger	5 388,42 €
Broyage déchets verts Launay	7 321,65 €
Evacuation Launay	3 469,22 €
Montant total 2020 en € HT	26 945,70 €
Montant total 2020 en € TTC	29 939,66 €

2-3 Prestations de traitement des ordures ménagères

Tableau 36 : montant des prestations 2020 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre - secteur PORNIC

	TOTAL
Traitement des ordures ménagères	572 569,42 €
Traitement des déchets verts	46 729,65 €
TOTAL HT 2020	619 299,07 €
TOTAL TTC 2020 (TVA 10%)	681 228,95 €

Pour l'année 2020, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco centre a été de **681 228,95 € TTC**. (Rappel 2019 : 620 715,54 € soit + 9,75 %).

Cette augmentation s'explique par l'intégration des tonnages en provenance de la commune de Villeneuve en Retz.

Tableau 37 : montant des prestations 2020 pour le traitement des ordures ménagères - secteur CŒUR PAYS DE RETZ

	TOTAL
Traitement des ordures ménagères	102 327,57 €
TOTAL HT 2020	102 327,57 €
TOTAL TTC 2020 (TVA 10%)	112 560,33 €

Pour l'année 2020, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères sur l'Eco centre a été de **112 560,33 € TTC**. (Rappel 2019 : 106 192,21 € soit +6 %).

3. Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

La collectivité dispose de deux budgets annexes pour le service déchets :

- Un budget annexe « Ordures ménagères – TEOM », pour le secteur PORNIC ;
- Un budget annexe « Ordures ménagères – REOM » pour le secteur CŒUR PAYS DE RETZ.

Figure 18 : montant annuel 2020 des dépenses (Fonctionnement et Investissement) – budget TEOM (source : compte administratif 2020)

DEPENSES TOTALES	
Opérations d'ordre	15 499,89 €
traitement des OM	3 871 060,27 €
déchèteries	4 312 723,08 €
Post exploitation ISDND Aiguillon	79 481,76 €
Post exploitation CET des 6 pièces	13 975,54 €
Frais de Structure	105 464,68 €
Animation, Prévention	25 957,49 €
Collecte et Tri	4 116 681,38 €
Frais de personnel	507 407,41 €
Annulations	23 418,43 €
Amortissements	1 862 863,71 €
total	14 934 533,64 €

Figure 19 : montant annuel 2020 des dépenses (Fonctionnement et Investissement) – budget REOM (source : compte administratif 2020)

DEPENSES TOTALES	
Collecte et tri	800 660,22 €
Déchèteries	778 192,65 €
Traitement des OM	387 475,59 €
Prévention	18 261,59 €
Post exploitation ISDND des 6 PIECES	27 951,09 €
Frais de structure	33 831,72 €
Report Investissement	481 116,01 €
Opérations d'ordre	16 025,09 €
Frais de personnel	139 469,92 €
Annulations, créances éteintes	14 597,02 €
Amortissements	42 943,62 €
TOTAL	2 740 524,52 €

4. Modalités de financement

4-1 Modalités de financement sur le secteur PORNIC

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic, le service de collecte et traitement des déchets ménagers est financé par la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères » (TEOM).

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est basée sur la valeur locative d'un bien immobilier et non sur la prestation de ramassage des déchets réalisée.

Cet impôt finance toute la gestion des déchets sur le territoire de l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic (collecte, tri, traitement, gestion des déchèteries, frais de gestion....).

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes de Pornic avait également instauré des redevances spéciales :

- Redevance spéciale « gros producteurs » instaurée en 2006,
- Redevance spéciale « camping » instaurée en 2003.

Figure 20 : montant des recettes (de fonctionnement et d'investissement) 2020 - secteur PORNIC (source : compte administratif 2020)

RECETTES TOTALES	
Report en section d'investissement	1 920 437,75 €
résultat de fonctionnement reporté	4 408 791,75 €
affectation du résultat 2019	90 789,21 €
FCTVA	367 845,26 €
Subventions	665 835,01 €
Remboursement entre budgets	455 152,14 €
Amortissements	1 862 863,71 €
Redevances spéciales	735 837,66 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	36 651,01 €
Vente des matériaux	213 442,00 €
Divers	285 134,97 €
Soutiens des écoorganismes	937 909,08 €
TEOM	8 946 095,00 €
Participation de la CCSE pour Eco Centre	837 440,51 €
Produits exceptionnels	50 529,07 €
Opérations d'ordre	15 499,89 €
remboursement avances	157 003,90 €
total	21 987 257,92 €

Tableau 38 : détails des recettes 2020 provenant des ménages et utilisateurs du service - secteur PORNIC (source : compte administratif 2020)

Recettes	Montant 2020
TEOM	8 946 095 €
Redevance spéciale « camping » - camping aménagés et résidences Hôtelières de Tourisme	210 378,39 €
Redevance spéciale « camping » - terrains de loisirs / camping libre	194 977 €
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères pour les professionnels	330 482,27 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	36 651 €

4-2 Modalités de financement sur le secteur CŒUR PAYS DE RETZ

Sur l'ancien secteur de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz a instauré en 2013 la redevance d'enlèvement des déchets dite « incitative ».

Les communes concernées par cette redevance incitative sont les communes de : Chaumes-en-Retz (secteur Chéméré), Cheix-en-Retz, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Vue.

Cette redevance comprend :

- Une part fixe obligatoire, comparable à un abonnement, qui couvre les dépenses de collecte sélective et de traitement des déchets ménagers, des déchèteries, du personnel... Elle inclut également jusqu'à 12 levées de bac par an. Son montant dépend du volume du bac « ordures ménagères » en place qui lui-même dépend du nombre de personnes dans le foyer
- Une part variable, facturée à partir de la 13^{ème} levée, calculée par levée supplémentaire.

La facturation n'est pas établie en fonction du poids du bac mais uniquement en fonction du nombre de levée du bac "ordures ménagères".

La redevance incitative est appliquée aux logements, locaux professionnels et établissements publics disposant d'un bac "ordures ménagères".

Figure 21 : montant des recettes (de fonctionnement et d'investissement) 2020 - secteur CŒUR PAYS DE RETZ (source : compte administratif 2020)

RECETTES TOTALES	
résultat de fonctionnement reporté	159 631,60 €
FCTVA	19 122,82 €
redevance incitative	1 957 364,45 €
Taxe Dépôts en déchèterie des professionnels	18 041,50 €
Opérations d'ordre	16 025,09 €
Vente des matériaux	72 268,49 €
Soutiens des écoorganismes	323 671,17 €
Produits exceptionnels	11 431,49 €
Amortissements	42 943,62 €
emprunts	500 000,00 €
affectation du résultat 2019	62 468,27 €
TOTAL	3 182 968,50 €

Tableau 39 : détails des recettes 2020 provenant des ménages et utilisateurs du service - secteur CŒUR PAYS DE RETZ (source : compte administratif 2020)

Recettes	Montant 2019
Redevance incitative	1 957 364,45 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	18 041,50 €

4-3 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif

Tableau 40 : soutiens Eco organismes 2020 sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

	Secteur PORNIC	Secteur CŒUR PAYS DE RETZ
Soutien CITEO	695 045,26 €*	245 040,25 €*
Soutien ECO TLC	3 541,70 €**	2 095,30 €**
TOTAL	698 586,96 €	247 135,55 €

*dont estimation sur la base de la régularisation 2019, du soutien de transition et des soutiens recyclage papiers 2019

** estimation sur la base des soutiens 2019

Tableau 41 : recettes 2020 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz

	Secteur PORNIC	Secteur CŒUR PAYS DE RETZ
Verre	60 504,05 €	19 605,39 €
Flaconnages plastiques	38 447,91 €	13 052,24 €
Acier	14 994,70 €	5 115,43 €
Aluminium	3 435,88 €	1 179,66 €
Petits Aluminium*	253,13 €	110,09 €
PCNC (Cartonnettes / 5.02)	19 813,51 €	6 744,31 €
PCC (Briques / 5.03)	635,84 €	217,16 €
Papiers (5.01 et 1.02)	35 832,49 €	13 347,67 €
Cartons bruns (1.05)	143,84 €	0 €
TOTAL	174 061,35 €	59 371,95 €

Au cours de l'année 2020 marqué par la crise sanitaire, le cours de la vente des matières a fortement chuté entraînant des baisses conséquentes de recettes pour la collectivité par rapport à l'année passée. Les matières les plus impactés ont été le verre (prix de reprise quasiment divisé par deux à partir d'août 2020, les papiers (5.02) avec une chute de 62% du prix dès janvier 2020 passant de 100 euros/T de reprise à 38 euros/T ainsi que le plastique entraîné par la chute du cours du pétrole. **La perte de recette matière entre 2019 et 2020 est de 36%.**

5. Coût complet aidé par étape technique

5-1 Coût complet aidé « collecte et tri »

Tableau 42 : dépenses de fonctionnement pour la collecte et le tri – budget TEOM (source : compte administratif 2020)

	Montant € ttc	€ ttc/ habitant	€ ttc/ tonne
Dépenses de fonctionnement (Collecte et tri)			
Amortissement équipements de précollecte	181 326,39 €		
Dépenses de fonctionnement liées à la précollecte	79 320,95 €		
Dépenses de fonctionnement liées à la collecte	3 074 060,52 €		
Tri des emballages	474 229,65 €		
Transfert de la collecte sélective	70 644,08 €		
Transport des emballages vers Vendéetri	107 351,97 €		
Prévention	23 086,04 €		
Dépenses de communication en lien avec la collecte et le tri	4 215,96 €		
Dépenses liées aux animations sur le tri et la prévention	2 871,45 €		
Etudes	58 722,00 €		
Amortissement équipements de prévention	3 690,28 €		

Total dépenses	4 079 519,29 €		
Recettes de fonctionnement (Collecte et tri)			
Vente des cartons	131,14 €		
Vente du verre	65 161,83 €		
Vente des papiers	41 938,38 €		
Vente des emballages	81 025,06 €		
Soutien CITEO	853 387,05 €		
Soutien papiers	0,00 €		
Soutien textiles	3 541,70 €		
Actualisation tri des emballages 2019	25 669,23 €		
Remboursement avances marchés publics	112 249,22 €		
Total recettes	1 183 103,61 €		
COUT AIDÉ	2 896 415,68 €	49,54 €	152,13 €

Tableau 43 : dépenses de fonctionnement pour la collecte et le tri – budget REOM (source : compte administratif 2020)

		€ ttc/ habitant	€ ttc/ tonne
Dépenses de fonctionnement (Collecte, tri, prévention)			
Amortissement équipements de précollecte	31 717,03 €		
Dépenses de fonctionnement liées à la précollecte	3 705,18 €		
Dépenses de fonctionnement liées à la collecte	518 797,24 €		
Tri des emballages	146 202,48 €		
Transfert de la collecte sélective	23 369,17 €		
Transport des emballages vers Vendéetri	36 445,83 €		
Dépenses de communication liées à la collecte/tri	258,00 €		
Prévention	17 411,89 €		
Dépenses liées aux animations sur le tri et la prévention	849,70 €		
Total dépenses	778 756,52 €		
Recettes de fonctionnement (Collecte, tri et prévention)			
Vente des emballages	28 287,68 €		
Vente du verre	21 650,84 €		
Soutien CITEO	297 993,87 €		
Vente des papiers	15 724,32 €		
Soutien textiles	2 095,30 €		
Actualisation tri des emballages 2019	8 669,53 €		
Total recettes	374 421,54 €		
COUT AIDÉ	404 334,98 €	19,48 €	97,28 €

5-2 Coût complet aidé « traitement des OM »

Tableau 44 : dépenses de fonctionnement pour le traitement des OM – budget TEOM (source : compte administratif 2020)

	Montant € ttc	€ ttc par habitant	€ ttc /tonne
Dépenses de fonctionnement (traitement OM)			
Dépenses d'exploitation	1 011 922,64 €		
Amortissements	1 286 201,00 €		
Dépenses de fonctionnement équipements eco centre	0,00 €		
Dépenses de fonctionnement travaux ISDND	11 667,60 €		
Taxes (TGAP, taxe enfouissement)	753 571,49 €		
Etudes	129 596,40 €		
Intérêts des emprunts	413 134,64 €		
Total dépenses	3 606 093,77 €		
Recettes de fonctionnement (Traitement OM)			
Remboursement budget photovoltaïque	4 521,69 €		

Remboursement charges 2019 eco centre CCSE	82 621,07 €		
Remboursement TGAP	462 964,39 €		
Remboursement charges 2019 eco centre REOM	26 381,51 €		
Total recettes	576 488,66 €		
Total recettes déduites	3 029 605,11 €	51,81 €	240,91 €

Tableau 45 : dépenses de fonctionnement pour le traitement des OM – budget REOM (source : compte administratif 2020)

	Montant € ttc	€ ttc/ habitant	€ ttc/ tonne
Exploitation eco centre	103 817,56 €		
Participation investissement eco centre	204 790,97 €		
TGAP (remboursement au budget TEOM)	52 485,55 €		
Remboursement charges diverses d'exploitation n-1	26 381,51 €		
COU	387 475,59 €	18,66 €	169,79 €

5-3 Coût complet aidé « déchèterie »

Tableau 46 : dépenses de fonctionnement pour les déchèteries – budget TEOM (source : compte administratif 2020)

	Montant € ttc	€ ttc par habitant	€ ttc /tonne
Dépenses de fonctionnement (déchèteries)			
Amortissement des équipements déchèteries	16 825,48 €		
Dépenses de fonctionnement pour Equipements déchèteries	2 287,92 €		
Exploitation des déchèteries	2 098 190,86 €		
Intérêt des emprunts	1 994,64 €		
Dépenses de communication pour les déchèteries	4 443,60 €		
Total dépenses	2 123 742,50 €		
Recettes de fonctionnement (déchèteries)			
Vente des cartons collectés en déchèteries	0,00 €		
Vente des ferrailles	25 185,59 €		
Soutien DDS	5 577,41 €		
Soutien DEEE	36 040,92 €		
Soutien ECOMOBILIER	39 362,00 €		
Total recettes	106 165,92 €		
COU AIDÉ	2 017 576,58 €	34,51 €	81,52 €

Tableau 47 : dépenses de fonctionnement pour les déchèteries – budget REOM (source : compte administratif 2020)

	Montant € ttc	€ ttc/ habitant	€ ttc/ tonne
Dépenses de fonctionnement (déchèteries)			
Amortissement déchèteries	9 608,86 €		
Exploitation des déchèteries	662 617,08 €		
Broyage déchets verts	36 677,55 €		
Dépenses de fonctionnement pour Equipements déchèteries	363,55 €		
Dépenses de communication pour les déchèteries	254,40 €		
Dépenses de fonctionnement pour travaux déchèteries	3 674,40 €		
Total dépenses	713 195,84 €		
Recettes de fonctionnement (déchèteries)			
Vente des cartons collectés en déchèteries	0,00 €		
Vente des ferrailles	6 605,65 €		
Soutien DEEE	9 275,06 €		
Soutien DDS	1 139,69 €		

Soutien ECOMOBILIER	13 167,25 €		
Total recettes	30 187,65 €		
COUT AIDÉ	683 008,19 €	32,90 €	98,95 €

ANNEXE 2

